

RAPPORT FINANCIER ANNUEL 2009

DUC S.A.

SOMMAIRE

DECLARATION DU RESPONSABLE DU RAPPORT ANNUEL	2
RAPPORT DE GESTION	3
COMPTES CONSOLIDES	24
RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES CONSOLIDES	56
COMPTES SOCIAUX	58
RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES	78
RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES	80

DECLARATION DU RESPONSABLE DU RAPPORT ANNUEL

J'atteste, à ma connaissance, que les comptes sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation, et que le rapport de gestion ci-joint présente un tableau fidèle de l'évolution des affaires, des résultats et de la situation financière de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation ainsi qu'une description des principaux risques et incertitudes auxquels elles sont confrontées.

Fait à Chailley, le 30 avril 2010

Joël MARCHAND
Directeur Général

RAPPORT DE GESTION

RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION Relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2009

Mesdames, Messieurs,

Conformément à la loi et aux statuts, nous vous avons réunis en assemblée générale ordinaire annuelle afin de vous rendre compte de la situation et de l'activité de notre Société durant l'exercice clos le 31 décembre 2009 et de soumettre à votre approbation les comptes annuels dudit exercice. Nous vous donnerons toutes précisions et tous renseignements complémentaires concernant les pièces et documents prévus par la réglementation en vigueur et qui ont été tenus à votre disposition dans les délais légaux.

Il vous sera ensuite donné lecture des rapports des Commissaires aux Comptes.

1. ACTIVITE DE LA SOCIETE

1.1 Situation et évolution de l'activité de la Société au cours de l'exercice - Evolution récente

L'exercice 2009 s'est déroulé dans un contexte général de crise qui a touché tous les secteurs d'activité. La filière volaille n'a pas été épargnée avec la disparition de deux acteurs importants (UNICOPA et ARRIVE) absorbés, l'un par GASTRONOME, et le second par LDC.

DUC, très axé sur les produits à marques de distributeurs, plutôt moyen voire haut de gamme, a souffert de l'explosion des ventes en premier prix. Compte tenu de la préférence donnée par les consommateurs aux prix bas, il nous a été très difficile de conserver toutes nos parts de marché.

Sur le secteur de la grande distribution, nous avons réussi à préserver les volumes mais les baisses concédées sur les prix au second semestre ont pesé sur le chiffre d'affaires de fin d'année. Pour les autres secteurs et volontairement la R.H.F. en surgelé, nous avons continué notre politique de désengagement pour restaurer nos marges.

Afin d'optimiser les performances du groupe, nous avons décidé au cours du second trimestre d'initier une démarche d'amélioration continue avec l'aide du cabinet ALTEO. Nous avons désigné le site de Chailley en qualité de site pilote et suite au succès rencontré, nous avons généralisé le programme d'amélioration continue sur l'ensemble du Groupe.

En parallèle, le service Achats a été structuré et centralisé afin de réaliser des économies substantielles.

Nous avons consolidé notre participation dans notre activité en Bulgarie et détenons désormais 51% du capital de la société DRB au 31 décembre 2009.

Pour le département traiteur, la société COBRAL a obtenu la certification IFS sur ses deux sites de production et, grâce aux différentes mesures engagées depuis 18 mois, a dégagé un résultat d'exploitation très positif.

1.2 Evénements significatifs survenus depuis la clôture de l'exercice

Au cours du premier trimestre 2010, l'enseigne Carrefour a pris la décision d'étendre sa gamme de produits certifiés à l'ensemble du réseau supermarchés (Carrefour Market).

A cette occasion, Duc va prendre une partie significative du marché dès le 7 juin prochain.

Il en est de même pour Auchan qui nous confie à compter de juin l'exclusivité du marché Poulet Entier Certifié à marque Auchan. Ce produit sera conditionné sous atmosphère protectrice pour une DLC plus longue (10 jours)

1.3 Perspectives d'avenir

Le désengagement progressif des marchés R.H.F. à l'égard des produits surgelés nous oblige à envisager une solution pour le site de Plumelin qui se trouve désormais en situation de sous-activité chronique.

La mise en place généralisée du programme d'amélioration continue va générer des économies conséquentes au niveau des coûts industriels et contribuer au rétablissement de la profitabilité.

Nos efforts visant à promouvoir les produits certifiés devraient déboucher en 2010 sur des volumes additionnels avec la probable communication sur les produits non OGM.

Nous souhaitons également nous orienter vers les filières BIO ainsi que vers le développement des produits micro-ondables, à la fois en volaille et en produits traiteurs, afin de répondre aux attentes croissantes de nos clients pour ce type de produits.

1.4. Activité en matière de marketing et de recherche et développement

DUC a poursuivi sa stratégie de développement de produits élaborés sur 2009 :

- propositions de nouvelles références pour la gamme été : création de saveurs originales pour épicer nos cuisses de poulet : façon taboulé, piment d'Espelette, olive basilic.
- reconduite des produits farcis pour la gamme festive 2009 : dinde farcie semi-dessossée en sachet cuisson, gamme de 3 recettes de petits farcis dont une nouvelle farce au foie gras saveur pain d'épices et sa sauce au Monbazillac. Suite aux bonnes performances de cette gamme, deux nouveaux produits viendront étendre la gamme festive 2010.
- un nouveau partenariat enseigne a été mis en place pour le lancement d'une gamme innovante : 3 recettes d'aiguillettes de poulet marinées présentées en barquette micro-ondable à marque Carrefour.

En parallèle, DUC a développé son expertise sur les produits panés avec le lancement de panés de poulet à marque Pic express. Le travail sur ces produits sera étendu à une offre de recettes de panés élaborées ainsi que des versions économiques.

La date limite de consommation (dlc) de nombreux produits a été augmentée en passant d'un conditionnement sous film à un conditionnement sous atmosphère modifié, conditionnement qui sera mis en place sur le poulet PAC courant 2010.

Enfin, afin de proposer à nos consommateurs une offre plus cohérente, DUC a uniformisé sa démarche Halal sur l'ensemble de ses sites de production. Tous nos produits Halal sont désormais certifiés par la mosquée d'Evry Courcouronnes. Nos offres halal sont proposées en rôtissoire, et de nombreuses nouveautés sont prévues en 2010 notamment pour la gamme été (plateau barbecue, brochettes au sésame...).

2. PARTICIPATIONS

La Société DIALZO, dont nous détenons 38,76% du capital au 31 décembre 2009, a fait l'objet d'une liquidation judiciaire prononcée le 15 septembre 2009 par le Tribunal de Commerce de Périgueux, lequel jugement a également autorisé la poursuite de l'activité jusqu'au 15 décembre 2009.

La valeur de ces titres a par conséquent été intégralement provisionnée dans nos livres.

Par jugement du 10 décembre 2009, la poursuite de l'activité a été décidée et un plan de cession a été entériné par jugement du 5 janvier 2010.

3. ACTIVITE DES FILIALES - Contributions sociales (hors éliminations intra-groupe)

Il est rappelé que, depuis 2005, les méthodes d'évaluations des immobilisations corporelles des filiales SCEA DE VARENNES, CHAROLLES ACCOUVAGE, DROME ACCOUVAGE, NUTRI-BOURGOGNE, SOVIGARD et DIALZO ont été modifiées et l'amortissement est désormais calculé en fonction de la durée d'utilité estimée de chaque composant de l'actif corporel.

SCEA DE VARENNES

La SCEA DE VARENNES a fourni environ 132.500 poulettes exclusivement au Groupe DUC, comme au cours de l'exercice précédent.

Chiffre d'affaires	1.228 K€
Résultat d'exploitation	65 K€
Résultat	59 K€

CHAROLLES ACCOUVAGE

Cette société loue son couvoir de Charolles (71) à la Société DUC.

Chiffre d'affaires	132 K€
Résultat d'exploitation	68 K€
Résultat net	48 K€

DROME ACCOUVAGE

Cette société loue son couvoir de Crest (24) à la Société DUC.

Chiffre d'affaires	171 K€
Résultat d'exploitation	137 K€
Résultat net	93 K€

NUTRI-BOURGOGNE

Cette société a produit 127.111 tonnes d'aliment en 2009 contre 133.292 tonnes en 2008.

Chiffre d'affaires	30.599 K€
Résultat d'exploitation	169 K€
Résultat net	101 K€

SOVIGARD

Cette société loue son usine d'abattage de Saint Bauzély (30) à la Société DUC à qui elle a également consenti un bail à construction pour l'édification d'une station d'épuration nécessaire à l'exploitation du site industriel.

Chiffre d'affaires	437 K€
Résultat d'exploitation	(101) K€
Résultat net	(20) K€

DUC DEVELOPPEMENT INTERNATIONAL

Cette société a pour objet le développement des activités du Groupe DUC à l'international.

Résultat	(3) K€
----------	--------

Compte tenu du résultat et de la situation des capitaux propres de cette société, DUC, propriétaire de 70 % du capital, a inscrit, depuis 2002, une provision pour dépréciation de l'intégralité des titres et du compte-courant détenu dans cette filiale. Ce montant s'élève, pour l'exercice 2009, à 27 K€.

SCI DE LA TIRANDIERE

Le crédit-bail immobilier de son bâtiment d'élevage de volailles précédemment consenti par cette société à un éleveur de volailles DUC a pris fin en novembre 2005. La Société n'a donc plus d'activité ni d'actif, DUC, titulaire de 100% du capital, a donc inscrit une provision pour dépréciation des titres de cette filiale d'un montant de 8 K€. Par ailleurs, les créances de la Société ont été provisionnées pour un montant de 7 K€.

Résultat	(1) K€
----------	--------

SCI DE VARENNES

Cette société est propriétaire de terrains qui jouxtent ceux dont dispose la SCEA DE VARENNES. La SCI DE VARENNES met ses terrains à disposition de la SCEA.

Produits d'exploitation	3K€
Résultat	(1) K€

ROTISSERIE DUC DIJON

Cette société exploitait deux fonds de commerce situés à Dijon et suite au constat de l'impossibilité d'atteindre le seuil de rentabilité depuis l'ouverture de ces pâtisseries, les magasins de Dijon ont été fermés en novembre et décembre 2005. Le pas-de-porte et le matériel ont été cédés au cours de l'exercice 2007.

Résultat	(6) K€
----------	--------

La société n'ayant plus d'activité ni d'actif, DUC a inscrit une provision de dépréciation de 100% des titres et du compte-courant détenu dans cette filiale d'un montant de 499 K€.

Compte tenu du résultat et de la situation des capitaux propres de cette société, DUC, détentrice de la totalité du capital, a maintenu la provision de dépréciation sur 100% des titres.

Une provision de dépréciation d'une partie du compte-courant détenu dans cette filiale a également été inscrite avec détermination d'un taux de dépréciation tenant compte du prix attendu de la vente du pas-de-porte et du matériel d'exploitation.

COBRAL

Cette Société, dont DUC a acquis 100% du capital le 26 novembre 2007, est consolidée depuis le 1^{er} décembre 2007 ; elle est spécialisée dans la préparation de produits traiteurs feuilletés, de snack et de produits à base de pâte à crêpes.

Ainsi, COBRAL permet au Groupe de développer une gamme de produits traiteurs à base de volaille, particulièrement dans le domaine du halal.

Chiffre d'affaires	22.644 K€
Résultat d'exploitation	744 K€
Résultat net	632 K€

COBRAL LA CHEZE

Cette Société, dont DUC détient 98% du capital par l'intermédiaire de sa filiale COBRAL, a pour objet la fabrication et la vente de produits agro alimentaires. Sans activité, cette Société est locataire d'un immeuble en crédit bail en cours d'acquisition.

Résultat	(13) K€
----------	---------

DIALZO

Cette Société, dont DUC détient, au 31 décembre 2009, 38,76% du capital est consolidée par mise en équivalence depuis le 1^{er} janvier 2008, elle est spécialisée dans la production d'aliments pour animaux et notamment d'aliments pour volailles. Elle a été mise en liquidation judiciaire par décision prononcée le 15 septembre 2009 par le Tribunal de Commerce de Périgueux, lequel jugement a également autorisé la poursuite de l'activité jusqu'au 15 décembre 2009.

Par jugement du 10 décembre 2009, la poursuite de l'activité a été décidée et un plan de cession a été entériné par jugement du 5 janvier 2010.

La valeur des titres a été intégralement provisionnée (à hauteur de 523 K€).

D.R.B.

DUC détient 51% du capital de cette société de droit bulgare, immatriculée au cours du second semestre 2008, dédiée à la production et la commercialisation de poulets de qualité supérieure à marque DUC sur le circuit frais en Bulgarie.

Résultat net	44 K€
--------------	-------

4. CAPITAL - ACTIONS

4.1. Composition de l'actionnariat

Toutes les actions composant le capital de DUC sont de même catégorie.

Au 31 décembre 2009, l'actionnariat est réparti de la manière suivante :

Financière Duc	43,37 %
Verneuil Participations	21,64 %
Verneuil & Associés	0,01 %
<i>Sous-total Groupe Verneuil</i>	<i>65,02 %</i>
CECAB	16,82 %
CAFO	2,15 %
Groupe BONGRAIN	3,22 %
Public	10,24 %
Auto-détention	2,55 %

4.2. Marché des actions

cours au 1 ^{er} janvier 2009	5,45 €
cours au 31 décembre 2009	9,30 €
cours le plus haut de l'année	11,10 €
cours le plus bas de l'année	4,10 €

4.3. Rachat par la société de ses propres actions

Opérations d'achat ou de cession dépassant 5.000 € réalisées au cours de l'exercice par les dirigeants et personnes assimilées

Aucune opération d'achat ou cession de titres DUC dépassant 5.000 € n'a été réalisée par les dirigeants et personnes assimilées au cours de l'exercice.

Opérations de rachat réalisées au cours de l'exercice

Au cours de l'exercice, DUC n'a pas vendu d'actions.

Au 31 décembre 2009, la société détenait 47.447 actions, représentant 2,55% du capital, pour une valeur totale d'achat de 838.441 €uros. Il n'y a pas eu de frais de négociation sur ces opérations d'achat d'actions propres.

Opérations de rachat réalisées au cours du dernier programme

L'autorisation de rachat par la société DUC de ses propres actions avait été mise en place par l'assemblée générale des actionnaires du 18 mai 2004 puis lancée par le conseil d'administration du même jour, pour une durée de dix-huit mois, soit jusqu'au 17 novembre 2005.

A titre d'information, au cours de ce programme de rachat, DUC a acquis 1.000 de ses actions et n'en a vendu aucune. Le cours moyen des achats de titres au titre du programme en cours a été de 15,69 €uros.

Au titre de ce programme de rachat, la Société détient 23.447 actions, représentant 1,26% du capital, pour une valeur totale d'achat de 451.290,19 €uros et une valeur boursière de 192.500,91 € correspondant à la valeur comptable, la différence entre valeur d'achat et valeur boursière étant intégralement provisionnée et la provision étant révisée trimestriellement.

Clôture par anticipation du programme de rachat

L'Assemblée Générale Ordinaire annuelle du 21 juin 2005 a mis fin, par anticipation, au programme de rachat par la société de ses propres actions et a autorisé le Conseil d'Administration à procéder à la cession des 23.447 actions Duc en portefeuille, sans perturber le cours de bourse de l'action.

Le Conseil d'Administration du 18 octobre 2005 a conféré tous pouvoirs à son Président et à son Directeur Général, chacun pouvant agir seul, pour procéder aux cessions d'actions et diffuser les communiqués relatifs à ces cessions.

Il n'a, à ce jour, pas été fait usage de cette autorisation de cession des actions en portefeuille.

Néanmoins, le Conseil d'Administration du 11 mars 2008, a :

- autorisé la cession des 23.447 actions acquises dans le cadre du programme de rachat susvisé, notamment dans le cadre d'éventuelles opérations de croissance externe, au cours de bourse en vigueur au jour de la cession, dans la limite (inférieure et/ou supérieure) de la moyenne des cours de bourse du mois précédant la date de cession, afin de ne pas perturber le cours de bourse de l'action,
- conféré tous pouvoirs à son Président et à son Directeur Général, chacun pouvant agir seul, pour procéder aux cessions d'actions et diffuser les communiqués relatifs à ces cessions.

Descriptif du dernier programme de rachat

L'Assemblée Générale Mixte du 31 mai 2007 a autorisé le Conseil d'Administration à mettre en œuvre un programme de rachat des actions de la Société, dans le cadre des dispositions de l'article L. 225-209 du Code de commerce et du Règlement Général de l'Autorité des Marchés Financiers dans les conditions suivantes :

Opération concernée	Durée de l'autorisation et date d'expiration	Montant (en K€)	Nombre d'actions
Programme de rachat d'actions	18 mois 30 novembre 2008	4.606	10% du capital social de la Société

L'acquisition de ces actions pourra être effectuée en vue, soit, de :

- la remise d'actions à titre d'échange, de paiement ou autre, dans le cadre d'opérations de croissance externe, de fusion, de scission ou d'apport ;
- la mise en œuvre de tout plan d'options d'achat d'actions de la Société dans le cadre des dispositions des articles L.225-179 et suivants du Code de commerce ;
- l'attribution ou de la cession d'actions aux salariés au titre de leur participation aux fruits de l'expansion de l'entreprise et de la mise en œuvre de tout plan d'épargne salariale dans les conditions prévues par la loi, notamment les articles L.443-1 et suivants du Code du travail ;
- l'attribution gratuite d'actions dans le cadre des dispositions des articles L.225-197-1 et suivants du Code de commerce ;
- la remise d'actions lors de l'exercice de droits attachés à des valeurs mobilières donnant accès au capital par remboursement, conversion, échange, présentation d'un bon ou de toute autre manière ;
- l'animation du marché secondaire par l'intermédiaire d'un ou plusieurs prestataires de services d'investissement dans le cadre d'un contrat de liquidité conforme à la charte de déontologie reconnue par l'Autorité des Marchés Financiers ;
- l'annulation de tout ou partie des titres ainsi rachetés ;
- tout autre objectif que la loi ou l'Autorité des Marchés Financiers reconnaîtrait comme pratique du marché.

Cette autorisation permet également à la Société d'opérer dans tout autre but autorisé ou qui viendrait à être autorisé par la loi ou la réglementation en vigueur.

Au terme de ce programme, le 30 novembre 2008, aucun achat n'avait été effectué par la Société.

4.4. Participation des salariés au capital de la Société

Au 31 décembre 2009, le personnel de DUC et de ses filiales ne détient aucune action DUC faisant partie d'une gestion collective ou frappée d'incessibilité dans le cadre d'un plan d'épargne d'entreprise ou par le biais d'un fonds commun de placement.

4.5. Options sur les actions de la Société

Il n'existe pas d'option de souscription ou d'achat d'actions de la Société.

4.6. Délégations en cours

L'Assemblée Générale du 31 mai 2007 a :

- délégué au Conseil d'Administration les pouvoirs nécessaires pour augmenter le capital social, en une ou plusieurs fois, d'un montant nominal maximal égal à DEUX POUR CENT (2%) du capital social au jour de l'utilisation de l'autorisation par le Conseil d'Administration, par l'émission d'actions nouvelles de numéraire réservées aux salariés de la Société qui adhéreraient à un plan d'épargne d'entreprise ou à un plan partenarial d'épargne salariale volontaire
- supprimé, en faveur de ces salariés, le droit préférentiel de souscription des actionnaires aux actions de numéraire à émettre dans le cadre de la présente délégation ;

- délégué tous pouvoirs au Conseil d'Administration pour mettre en œuvre la présente délégation dans les conditions légales et réglementaires, et notamment pour déterminer la nature et les modalités de l'augmentation de capital, fixer le prix de souscription des actions de numéraire conformément à l'article L.443-5 du Code du Travail, apporter aux statuts les modifications nécessaires, et généralement faire le nécessaire.

Cette délégation a été accordée pour une durée maximum de cinq ans à compter de l'Assemblée Générale, soit jusqu'au 31 mai 2012.

4.7. Eléments susceptibles d'avoir une incidence en cas d'offre publique

En application des dispositions de l'article L.225-100-3 du Code de Commerce, il est précisé que :

- il n'existe pas de restrictions statutaires à l'exercice des droits de vote et/ou aux transferts d'actions. La Société n'a, par ailleurs, pas connaissance de clauses de conventions entre actionnaires qui restreindraient l'exercice de ses droits de vote et/ou le transfert de ses actions ;
- à la connaissance de la Société, il n'y a pas de détenteur de titre comportant des droits de contrôle spéciaux ;
- il n'existe pas de système d'actionnariat du personnel ;
- la Société n'a pas conclu d'accord susceptible de prendre fin ou d'être modifié en cas de changement de contrôle.

5. COMPTES SOCIAUX : RESULTATS - AFFECTATION

5.1. Examen des comptes et résultats

Les règles, méthodes et principes comptables utilisés sont identiques à ceux retenus pour l'exercice précédent. La Société s'est conformée aux règlements CRC 2002-10 relatif à l'amortissement et à la dépréciation des actifs, et CRC 2004-06 relatif à la définition, la comptabilisation et l'évaluation des actifs applicable aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2005.

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2009, les méthodes d'évaluations des immobilisations corporelles n'ont pas été modifiées.

L'amortissement est calculé en fonction de la durée d'utilité estimée de l'actif corporel suivant les méthodes linéaire ou dégressive.

Cette méthode est appliquée suite à la mise en oeuvre chez DUC des règlements CRC 2002-10 et 2004-06, applicables aux exercices ouverts à compter du 01/01/2005. La méthode rétrospective de réallocation des valeurs brutes a été retenue avec la méthode de décomposition des immobilisations.

Un test de dépréciation sur les immobilisations a été opéré sur les comptes du groupe DUC sur la base d'un business plan 1sur 3 ans. Concernant l'actualisation des flux de trésorerie, nous avons retenu 2 période de projection : 10 ans, nous apparaît en effet comme étant la durée plus proche de la durée d'utilité restant à courir des actifs évalués.

Le marché dans lequel évolue le groupe DUC étant relativement risqué. Nous avons retenu un taux d'actualisation avant impôt de 6%.

Sur une hypothèse de 10 ans, la valeur d'utilité est de 60 709 K€. Comme la valeur comptable des immobilisations corporelles et incorporelles du groupe DUC au 31 décembre 2009 est de 33 720 K€, il n'y a pas lieu à dépréciation.

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2009, le chiffre d'affaires s'est élevé à 167.822.847 € contre 181.787.364 € pour l'exercice précédent, soit une diminution de 7,68%.

L'effectif salarié moyen s'élève 903 contre 895 pour l'exercice précédent.

Le montant des salaires et charges sociales s'élève à 31.949.366 € contre 29.111.619 €, soit une hausse de 9,75%

Les charges d'exploitation de l'exercice ont atteint au total 173.071.502 € contre 191.169.246 € au titre de l'exercice précédent, soit une diminution de 9,47%.

Au 31 décembre 2009, le résultat d'exploitation ressort à (5.760.637) € contre (6.573.168) € pour l'exercice clos le 31 décembre 2008.

Quant au résultat courant avant impôts, tenant compte du solde de (802.753) € des produits et frais financiers, il s'établit à (6.563.390) € contre (7.617.230) € pour l'exercice précédent.

Après prise en compte du résultat exceptionnel déficitaire à hauteur de (269.515) € et d'un poste impôt sur les sociétés de (117.222) €; l'exercice clos le 31 décembre 2009 se traduit par une perte de (6.715.683) € contre une perte de (7.714.704) € pour l'exercice précédent.

5.2. Proposition d'affectation du résultat

Nous vous proposons de bien vouloir approuver les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) tels qu'ils vous sont présentés et qui font apparaître une perte de (6.715.683) €.

Nous vous proposons également de bien vouloir approuver l'affectation de l'intégralité de cette perte au compte report à nouveau, lequel s'élèvera, par conséquent à (24.767.869) €.

Les capitaux propres de la société s'élèvent à (9.109) €.

Afin de nous conformer aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, nous vous rappelons qu'aucun dividende n'a été distribué au titre des trois exercices précédents.

5.3. Situation des capitaux propres de la société

Nous vous rappelons que l'assemblée générale extraordinaire du 25 juin 2009 a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la Société bien que les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2008, approuvés par l'assemblée générale du même jour, aient fait apparaître des capitaux propres inférieurs à la moitié du capital social.

En application des dispositions légales, la Société devra, au plus tard à la clôture du deuxième exercice suivant celui au cours duquel la constatation des pertes est intervenue, réduire son capital d'un montant au moins égal à celui des pertes qui n'ont pu être imputées sur des réserves, si dans ce délai, les capitaux propres n'ont pas été reconstitués à concurrence d'une valeur au moins égale à la moitié du capital social.

5.4. Dépenses non déductibles fiscalement

Conformément aux dispositions de l'article 223 quater du Code Général des Impôts, nous vous demandons d'approuver les dépenses et charges visées à l'article 39-4 dudit Code, qui s'élèvent à un montant global de 14.397 €, correspondant à des amortissements sur des véhicules pris en location et auquel correspond un impôt de 4.798 €uros.

5.5. Réintégration fiscale de frais généraux

Nous vous précisons, pour information, qu'aucune réintégration fiscale de frais généraux n'est intervenue au cours de l'exercice écoulé par application de l'article 39-5 du Code Général des Impôts.

5.6. Tableau des résultats des cinq derniers exercices

Le tableau ci-dessous récapitule les résultats réalisés par la Société DUC au cours des cinq derniers exercices.

	31/12/2009	31/12/2008	31/12/2007	31/12/2006	31/12/2005
Capital social	17.322.998,4 €	17.322.998,4€	16.764.998,4 €	12.053.004,6 €	12.053.004,6 €
Nombre d'actions ordinaires	1.862.688	1.862.688	1.802.688	1.296.022	1.296.022
Nombre d'actions à dividende prioritaire	0	0	0	0	0
Nombre maximal d'actions futures à créer - Par conversion d'obligations - Par exercice de droits de souscription	0	0	0	0	0
Chiffre d'affaires hors taxes	167.822.847 €	181.787.268 €	163.961.624 €	101.714.986 €	96.699.628 €
Résultat avant impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	-4.407.491 €	-5.539.100 €	4.858.243 €	-1.012.744 €	-5.071.225 €
Impôts sur les bénéfices	-117.222 €	-144.179 €	-69.398 €	-13.595 €	-481.116 €
Participation des salariés	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €
Résultat après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	-6 715 683 €	- 7 714 704 €	4 407 395 €	-3 366 420 €	-5 762 085 €
Résultat distribué	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €
Par action : résultat après impôts et participation des salariés avant dotations aux amortissements et provisions	-2,3 €	-2,89 €	2,73 €	-0,77 €	-3,54 €
Par action : résultat après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	-3,6 €	-4,14 €	2,44 €	-2,6 €	-4,45 €
Dividende attribué à chaque action	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €
Effectif moyen des salariés de l'exercice	903	895	842	638	681
Montant de la masse salariale	23.005.410 €	21.527.527 €	19.086.708 €	14.131.206 €	13.779.618 €
Cotisations sociales et avantages sociaux	8.943.956 €	7.584.092 €	7.329.241 €	5.239.860 €	5.203.602 €

6. ANALYSE DE L'EVOLUTION DES AFFAIRES

Nous vous rappelons tout d'abord que les données ci-dessous concernent exclusivement la société DUC, mère du Groupe, et sont donc extraites des comptes sociaux.

6.1. Evolution et ventilation du chiffre d'affaires

(en K€)	31.12.2009			31.12.2008		
Ventes	France	Export	Total	France	Export	Total
Biens	151.218	13.473.	164.691	162.972	14.888	177.860
Prestations de services	3.132	0	3.132	3.927	0	3.927
Total	154.350	13.473	167.823	166.899	14.188	181.787

6.2. Ratios économiques

(en K€)	31/12/2009	31/12/2008
Chiffre d'affaires net	167.823	181.787
Capitaux propres	(9)	6.690
Emprunts et dettes auprès établissements de crédit à + d'1 an à l'origine et échéance à + d'1 an	2.563	3.066
Dettes fournisseurs	24.430	27.261
Créances clients (nettes de provisions)	18.482	20.958

• ratio d'indépendance financière

Le ratio d'indépendance financière, ou capacité d'endettement de la Société DUC à plus d'un an a été calculé selon la méthode suivante :

$$\frac{\text{Emprunts et dettes auprès établissements de crédit à + d'1 an à l'origine et échéance à + d'1 an}}{\text{Capitaux propres}}$$

	31/12/2009	31/12/2008
	N/A	0,46

• durée moyenne des dettes fournisseurs

Le « ratio » durée moyenne des dettes fournisseurs a été déterminé comme suit :

$$\frac{\text{Dettes fournisseurs}}{\text{Chiffre d'affaires}} \times 360 \text{ jours}$$

	31/12/2009	31/12/2008
	52 jours	54 jours

Le compte fournisseurs est en diminution avec un délai moyen de règlement de 52 jours, en légère baisse en 2009 par rapport à l'exercice précédent.

• durée moyenne des créances clients

Le « ratio » durée moyenne des créances clients a été calculé de la façon suivante :

$$\frac{\text{Créances clients - provisions}}{\text{Chiffre d'affaires}} \times 360 \text{ jours}$$

	31/12/2009	31/12/2008
	40 jours	42 jours

En matière de gestion des comptes clients, on constate une diminution de l'encours de deux jours par rapport à 2008 en s'établissant à 40 jours.

6.2. Dettes fournisseurs âgées par échéances (en K€)

	Non échu	de 0 à 30 jours	de 31 à 60 jours	61 jours et plus	Total
Fournisseurs	14 565	3 418	2 234	2 724	22 941

Le tableau ci-dessus ne tient pas compte des éléments suivants :

- Effets à payer pour 102K€
- Fournisseurs, Factures non parvenues pour 1 387K€ pour lesquelles l'échéance n'est pas connue.

L'encours fournisseur échu concerne essentiellement un fournisseur actionnaire qui a accordé des facilités à DUC.

7. ANALYSE DES RISQUES DE MARCHÉ

La politique de DUC est de ne pas opérer sur les marchés à des fins spéculatives. Les instruments financiers utilisés ont pour seul objectif de gérer l'exposition au risque de taux d'intérêt et au risque de change.

7.1. Risque de liquidité

La dette bancaire figurant au passif du bilan de DUC s'élève à 22.460 K€ au 31 décembre 2009 et est constituée exclusivement en Euros.

Les dettes ne sont pas assorties de « covenants ».

Compte tenu du montant restreint de la dette bancaire figurant au passif du bilan, on peut considérer que la capacité d'accès au crédit est limitée et également que le groupe opte pour des modes de financement différents notamment pour le crédit-bail quand il s'agit de financer des matériels.

Pour le financement de ses besoins en trésorerie, le Groupe fait appel à l'affacturage et à l'escompte.

7.2. Risque de taux d'intérêts

Au 31 décembre 2009, la Société DUC ne détient pas d'emprunt à taux variable et elle n'a pas de couverture du risque de taux.

Le capital remboursé sur les emprunts au cours de l'exercice s'est élevé à 704.738 K€ avec des intérêts réglés en plus de cette somme pour un montant de 143 K€. Le taux moyen des intérêts versés au cours de l'exercice s'établit à 5.30 %. Sur cette même période, les frais financiers supportés par l'entreprise se sont élevés au total à 679 K€ (intérêts d'emprunts inclus).

7.3. Risque de change

Les risques de change sont quasi inexistant car le marché de DUC est essentiellement concentré sur la zone Euro. Les clients du Royaume Uni qui représentent 1,67% du chiffre d'affaires de DUC sont facturés en livres Sterling. DUC ne pratique pas d'achat en devises et ne détient pas non plus de titres de filiales ou participations en devises. DUC n'a donc pas souscrit de couverture du risque de change.

7.4. Risque sur actions

DUC détient, au 31 décembre 2009, 47.447 actions, représentant 2,55% du capital, pour une valeur totale d'achat de 838.441 € et dont la valeur de marché était, à cette même date, de 441.257 €.

DUC détenait également, au 31 décembre 2009, 16.216 actions de la Société EEM pour une valeur totale d'achat de 233 K€ et dont la valeur de marché était, à cette même date, de 234 K€.

La sensibilité du résultat de la Société à une baisse de valeur des titres auto-détenus peut donc être aisément estimée puisqu'en lien unique avec le résultat de la Société.

8. COMPTES CONSOLIDES : RESULTATS - APPROBATION

8.1. Examen des comptes et résultats consolidés

Les comptes annuels consolidés ont été établis conformément aux normes IFRS (International Financial Reporting Standards) adoptées au niveau européen et à leurs interprétations. Les comptes 2009 ont été préparés sur la base des règles de comptabilisation et d'évaluation des transactions découlant des normes IAS/IFRS applicables à la clôture de l'exercice.

Il est rappelé que l'établissement des comptes consolidés, conformément aux règles édictées par les IFRS, implique que la Direction procède à un certain nombre d'estimations et retienne certaines hypothèses qui ont une incidence sur les montants portés à l'actif et au passif, tels que les amortissements et les provisions, sur l'information financière relative aux actifs et passifs éventuels à la date d'arrêté des comptes consolidés et sur les montants portés aux comptes de produits et de charges au cours de l'exercice. Ces estimations font l'hypothèse de la continuité d'exploitation et sont établies en fonction des informations disponibles lors de leur établissement.

Les estimations peuvent être révisées si les circonstances sur lesquelles elles étaient fondées évoluent ou par suite de nouvelles informations. Les résultats réels peuvent être différents de ces estimations.

Les principales estimations faites par la Direction lors de l'établissement des états financiers portent notamment sur les hypothèses retenues pour le calcul des engagements de retraite, des impôts différés, de la valorisation des actifs corporels et incorporels, de la valorisation des titres de participation et des provisions.

Un rappel des comptes consolidés de l'exercice précédent est fourni à titre comparatif.

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2009, le chiffre d'affaires du Groupe DUC s'est élevé à 188.154 K€ contre 202.716 K€ pour l'exercice précédent. On peut donc constater une diminution du chiffre d'affaires consolidé de 7,19%.

Le résultat opérationnel ressort pour l'exercice à (4.817) K€ contre (6.447) K€ pour l'exercice précédent.

Le coût de l'endettement financier net est de (881) K€, contre (1.183) K€ en 2008.

La charge d'impôt a atteint (78) K€ au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2009 contre 553 K€ au titre de l'exercice précédent.

Le résultat net s'établit donc à (6.177) K€, dont (6.179) K€ de résultat net part du groupe, en 2009 contre (7.516) K€, dont (7.516) K€ de résultat net part du groupe, au titre de l'exercice précédent.

Le résultat net de base par action s'établit à (3,44) € au 31 décembre 2009 contre (4,23) € au titre de l'exercice 2008.

8.2. Proposition d'approbation des comptes consolidés

Nous vous proposons de bien vouloir approuver les comptes consolidés (bilan, compte de résultat et annexe) tels qu'ils vous sont présentés et qui font apparaître un résultat part du Groupe déficitaire à hauteur de (6.179) K€.

9. CONVENTIONS VISEES A L'ARTICLE L. 225-38 DU CODE DE COMMERCE

Approbation des conventions réglementées

Nous vous proposons d'approuver les conventions visées à l'article L. 225-38 du code de commerce conclues au cours de l'exercice écoulé et ayant été, au préalable, régulièrement autorisées par votre conseil d'administration, ainsi que les conventions qui avaient été autorisées et conclues antérieurement et dont l'exécution s'est poursuivie au cours de l'exercice écoulé.

Vos commissaires aux comptes ont été régulièrement avisés de ces conventions qu'ils vous relatent dans leur rapport spécial.

Des conventions courantes significatives par leur objet ou leurs implications financières pour les parties ont été communiquées au Président du Conseil d'Administration ; la liste de ces conventions a été tenue à votre disposition dans les délais légaux et communiquée aux Commissaires aux Comptes.

10. ADMINISTRATION ET CONTROLE DE LA SOCIETE

10.1. Règles applicables à la nomination et au remplacement des membres du Conseil d'Administration (article 13 des statuts)

Les administrateurs sont nommés et révoqués dans les conditions prévues par la loi.

La durée des fonctions des administrateurs est de six années.

L'administrateur nommé en remplacement d'un autre administrateur décédé ou démissionnaire ne reste en fonction que pour le temps restant à courir du mandat de son prédécesseur.

10.2. Pouvoirs du Directeur Général

Le Directeur Général est également administrateur. Par une décision du 20 novembre 2002, l'assemblée générale des actionnaires a adopté des modifications statutaires mettant les statuts en conformité avec la loi du 15 mai 2001 sur les nouvelles régulations économiques.

Ces dispositions statutaires prévoient notamment la dissociation des fonctions du Président et du Directeur Général de la société. Aucune limitation n'a été apportée aux pouvoirs du Directeur Général qui dispose donc des pouvoirs les plus étendus pour agir en toutes circonstances au nom de la Société dans la limite de l'objet social.

10.3. Rémunération et avantages

Rémunération et avantages en nature des membres de organes d'Administration et de Direction

En application des dispositions de l'article L. 225-102-1 du Code de Commerce, nous vous rendons compte de la rémunération totale et des avantages de toute nature versés au cours de l'exercice à chacun des mandataires sociaux de la Société ; cette information porte sur les sommes versées tant par notre société que par les sociétés contrôlées par elle au sens de l'article L. 233-16 du Code de Commerce. Monsieur François GONTIER, Président du Conseil d'Administration a perçu, au cours de l'exercice 2009, objet du présent rapport, une rémunération brute de 48.000 € et il a été versé une rémunération brute de 132.000 € à Monsieur Joël MARCHAND, Directeur Général de DUC.

Sommes provisionnées ou constatées par la Société ou ses filiales aux fins de versement de pensions, retraites ou d'autres avantages

Les indemnités dues aux mandataires sociaux pour atteinte de la limite d'âge fixée par les statuts ont été provisionnées en prenant en compte les probabilités de présence dans l'entreprise à la date hypothétique du versement. Ces engagements correspondent au versement d'une indemnité en numéraire basée sur la rémunération des mandataires et font l'objet d'une actualisation.

Aucune somme n'a été, dans les comptes sociaux, provisionnée ou constatée aux fins de versement de pensions, retraites ou autres avantages aux administrateurs de la Société ou à son Directeur Général.

Il est néanmoins précisé que, par décision du 20 mai 2003, le Conseil d'Administration a approuvé le principe du versement d'une indemnité forfaitaire à Monsieur Joël MARCHAND, Directeur Général, en cas de cessation de ses activités au sein du Groupe DUC.

Cette indemnité, d'un montant représentant les deux dernières années de rémunération du Directeur Général, serait versée en cas de révocation ou de non-renouvellement du mandat du Directeur Général par le Conseil d'Administration quelle qu'en soit la cause, sauf faute grave ou lourde commise par le Directeur Général dans l'exercice de ses fonctions. Cette indemnité serait également versée en cas d'atteinte par le Directeur Général de la limite d'âge fixée par les statuts et entraînant la fin des fonctions du Directeur Général.

Options d'achat ou de souscription, bons de souscription d'action

Aucune option d'achat ou de souscription ni aucun bon de souscription d'actions émise par la Société ou l'une de ses filiales n'est détenu par un administrateur de la Société ou le Directeur Général de la Société.

10.4. Mandats et fonctions exercés par les administrateurs (au 31 décembre 2009)

Monsieur François GONTIER, Président du Conseil d'Administration et Administrateur

Président du Conseil d'Administration de FMB AQUAPOLE (SA),

Président Directeur Général de ELECTRICITE ET EAUX DE MADAGASCAR (SA) et de SOCIETE ANONYME IMMOBILIERE PARISIENNE DE LA PERLE ET DES PIERRES PRECIEUSES,

Administrateur de DUC DEVELOPPEMENT INTERNATIONAL (SA) et de SOCIETE FRANCAISE DE CASINOS (SA),

Gérant de ROTISSERIE DUC DIJON (EURL), de COBRAL (SARL), de COBRAL LA CHEZE (SARL), de FOCH INVESTISSEMENTS (SNC), de MATIGNON (SNC), de AMAURY (SCI), de PAVILLON BELVEDERE (SCI), de MAILLOT ARGENTINE (SCI), de MURILLO COURCELLES (SCI) et de PEPINIERE MB (SARL),

Représentant permanent de FOCH INVESTISSEMENTS en qualité de cogérant de VERNEUIL ET ASSOCIES (SNC),

Représentant permanent de ELECTRICITE ET EAUX DE MADAGASCAR, en qualité d'administrateur de H.D.H. (SA).

Nous vous rappelons que le mandat d'Administrateur de Monsieur François GONTIER arrivera à expiration à l'issue de la prochaine Assemblée Générale.

Nous vous proposons, par conséquent, de renouveler son mandat d'Administrateur pour une durée de 6 années, soit jusqu'à l'Assemblée Générale Ordinaire devant se tenir courant 2016 aux fins de statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2015.

Monsieur Joël MARCHAND, Directeur Général, Administrateur

Représentant permanent de DUC en qualité de Président de CHAROLLES ACCOUVAGE S.A.S., DROME ACCOUVAGE S.A.S., NUTRI-BOURGOGNE S.A.S., SOVIGARD S.A.S, et en qualité de gérant de la SCI DE VARENNES,

Gérant de la SCEA DE VARENNES, SCI DE LA TIRANDIERE ;

Administrateur de DUC DEVELOPPEMENT INTERNATIONAL.

Monsieur Guénolé ALIX, Administrateur

Membre du Conseil d'Administration de ELEVAGE DE SAINT-CHERON DES CHAMPS (SA), MATINES (SA), OVOCIEL (SA), SOCIETE CONSERVES DU BLAISOIS (SICA sous forme de SA), GIE INFORMATIQUE DU GROUPE CECAB,

Membre du Comité de Direction de VOLAILLES DE L'ODET (SAS), BERNARD AGRISERVICE (SAS),

Membre du Conseil de Surveillance de FINANCIERE DU FOREST (SA).

Monsieur Pascal BRETON, Administrateur

Président du Conseil d'Administration de COMPAGNIE LAITIERE EUROPEENNE (SA), COMPAGNIE GENERALE LAITIERE (SA),

Directeur Général de ALLIANCE LAITIERE EUROPEENNE (SAS),

Président du Directoire de BONGRAIN INTERNATIONAL (SAS),

Président du Conseil de Surveillance de COMPAGNIE DES FROMAGES & RICHESMONTS (SCA),

Président de LA COMPAGNIE DES MAITRES FROMAGERS (Association),

Représentant permanent de COMPAGNIE LAITIERE EUROPEENNE en qualité d'administrateur de CENTRE BRETAGNE LAIT (SA),

Monsieur Jean- Pierre CHAREYRON, Administrateur

Monsieur Frédéric DOULCET, Administrateur

Président Directeur Général de VERNEUIL PARTICIPATIONS (SA),

Directeur Général Délégué de ELECTRICITE ET EAUX DE MADAGASCAR (SA),

Directeur Général de FMB-AQUAPOLE (SA),

Administrateur de ELECTRICITE ET EAUX DE MADAGASCAR (SA), H.D.H. (SA), C.T.A. HOLDING (SA) et de GROUPE GASCOGNE (SA),

Gérant de F.D. CONSEILS ET PARTICIPATIONS (SARL), et de BOBRIS (SCI),

Représentant permanent de F.D. CONSEILS ET PARTICIPATIONS, en qualité de co-gérant de VERNEUIL ET ASSOCIES (SNC),

Représentant permanent de ELECTRICITE ET EAUX DE MADAGASCAR, en qualité d'administrateur de la SOCIETE ANONYME IMMOBILIERE PARISIENNE DE LA PERLE ET DES PIERRES PRECIEUSES et de FMB-AQUAPOLE (SA).

Monsieur Jean-Michel JANNEZ, Administrateur

Président Directeur Général de la COMPAGNIE GENERALE DE CONSERVE - CGC (SICA sous forme de SCA),

Président et membre du Comité de Direction de JAP (SAS), COMPAGNIE GENERALE DE PRODUITS ALIMENTAIRES PENY - CGPA PENY (SAS),

Président du Conseil d'Administration du GIE INFORMATIQUE DU GROUPE CECAB, Directeur Général de CENTRALE COOPERATIVE AGRICOLE BRETONNE -CECAB (SCA), UNION COOPERATIVE AGRICOLE CECALIMENT (SCA), GROUPE CECAB (GIE), UNION FERMIERE MORBIHANNAISE - UFM (SCA), HOFICE (SAS), COOPERATIVE AGRICOLE DE BROONS (SCA) et de GROUPE COOPERATIVE DE BROONS,

Directeur Général et membre du Comité de Direction de VOLAILLES DE L'ODET (SAS), de AVICOLE BRETONNE CECAB DISTRIBUTION - ABCD (SAS) et de PEP (SAS),

Membre du Comité de Direction de TETRASEM (SAS),

Gérant de C.G.B. (SARL), C.G.P.E. (SARL), LES FILS DE ARMAND DEPENNE (SARL), SOGEICO (SARL),

Directeur Général délégué de BOUTET NICOLAS (SICA sous forme de SA), COMPAGNIE GENERALE DE SURGELATION -C.G.S. (SICA sous forme de SA), SOCIETE DE CONSERVES DU BLAISOIS (SICA sous forme de SA), CONSERVERIE MORBIHANNAISE - DUMENIL ET CIE (SICA sous forme de SA), ELEVAGE DE ST CHERON DES CHAMPS (SA), ETABLISSEMENTS RENE MAINGOURD (SICA sous forme de SA), OVOCIEL (SA), PEP (SA), VAL D'AUCY (SA), SICA DE LA VALLEE DE LA LYS.

Représentant permanent de l'UNION FERMIERE MORBIHANNAISE en qualité d'Administrateur de BOUTET NICOLAS (SICA),

Représentant permanent de AVICOLE BRETONNE CECAB DISTRIBUTION - ABCD (SAS) en qualité d'Administrateur de MATINES (SA),

Représentant permanent de BOUTET NICOLAS en qualité d'Administrateur de RAVALEC (SA),

Membre du Directoire de FINANCIERE DU FOREST (SA).

Monsieur André MSIKA, Administrateur

Gérant de PATRIMOINE ET FORETS DE France (SARL), AAM CONSEILS ET PARTICIPATIONS (SARL),

Administrateur de VERNEUIL PARTICIPATIONS (SA), de SOCIETE ANONYME IMMOBILIERE PARISIENNE DE LA PERLE ET DES PIERRES PRECIEUSES et de la CAISSE LOCALE D'EPARGNE VALENCE PLAINE.

10.5. Comité d'Audit

Le Conseil d'Administration du 11 mars 2008 a décidé, à l'unanimité, de mettre en place un Comité d'Audit.

Les missions de ce Comité sont les suivantes :

- examen des comptes soumis au Conseil d'Administration,
- assurance que les engagements hors bilan sont actés,
- vérification de la situation de la trésorerie de la société et de ses filiales,
- vérification des procédures de contrôle de gestion interne.

Le Comité est, en principe, composé d'administrateurs indépendants, et que les Commissaires aux Comptes, les experts comptables de la Société et les membres du service comptable y participent.

Monsieur André MSIKA a été désigné en qualité de membre et de Président de ce Comité, pour une durée indéterminée.

11. INFORMATIONS SOCIALES ET RELATIVES A L'ENVIRONNEMENT

11.1. Informations sociales

Nous vous précisons tout d'abord que les informations présentées ci-après sont relatives à la Société DUC.

Effectifs, embauches, recours au travail temporaire, licenciements

<i>Effectif inscrit</i>	contrats à durée indéterminée	contrats à durée déterminée	total
31/12/2009	888	15	903
31/12/2008	930	19	949
31/12/2007	792	27	815
<i>Embauches réalisées en 2009 et présents au 31/12</i>			
	contrats à durée indéterminée	contrats à durée déterminée	total
	10	18	28

<i>Heures travaillées par la main d'œuvre extérieure à la Société recours au travail temporaire</i>		
2009	2008	2007
297.632	411.782	378.839

<i>Licenciements réalisés et motifs</i>			
	2009	2008	2007
Inaptitude physique	11	14	17
Economique	0	0	22
Autres	5	6	9
Total	16	20	48

Organisation du temps de travail

On distingue deux grandes catégories de travailleurs à temps plein :

- Les ouvriers et employés, dont le temps de travail est géré par un accord d'aménagement et de réduction du temps de travail conclu en 1998. Leur horaire hebdomadaire est de 35 heures modulables de 28 à 44 heures en fonction de l'activité. Le site de Plumelin par le biais d'un accord de substitution signé le 13 janvier 2009 a rejoint ce modèle d'organisation ;
- Les agents de maîtrise et les cadres, dont le temps de travail est géré par un accord d'aménagement et de réduction du temps de travail conclu en 2001 modifié par un accord signé le 21 janvier 2008.

Evolution des rémunérations

Rémunérations mensuelles moyennes par catégories (en €)	31/12/09	31/12/08	31/12/07
Ouvriers	1 394	1 379	1 330
Employés	1 683	1 673	1 624
Agents de Maîtrise	2 284	2 279	2 197
Cadres	4 348	4 220	3 922

Compte tenu du faible niveau d'inflation, les salaires bruts ont évolué de 0,8% en augmentation générale pour les ouvriers/employés. Les cadres ont bénéficié d'une augmentation générale de 1,65 % au 1^{er} juillet 2009, afin de compenser le gel des salaires de cette catégorie début 2009. Ces augmentations ont été réparties de la façon suivante :

	01/07/09	01/01/10
Ouvriers/Employés	0,8%	0
Techniciens/Agents de Maîtrise	0	0 (Augmentation Générale) 0,8 % (Augmentation Individuelle)
Cadres	1,65 %	0 (Augmentation Générale) 0,8 % (Augmentation Individuelle)

Répartition des postes et comparaison des rémunérations entre les femmes et les hommes

Répartition des postes	31/12/09		31/12/08		31/12/07	
	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes
ouvriers	413	265	412	269	379	233
employés	49	56	57	73	45	63
agents de maîtrise	35	49	40	53	30	38
cadres	12	23	12	24	11	20

salaire moyen (en €)	femmes	hommes	Ecart
31/12/2009	1 527	1 797	17,7%
31/12/2008	1 504	1 727	14,7%
31/12/2007	1 447	1 656	14,4%

Relations professionnelles et accords collectifs

Les relations sociales en 2009 ont été marquées par :

- La signature de l'accord de substitution de Plumelin,
- La signature d'un accord sur l'emploi des seniors.

Le climat social s'est bien maintenu au cours de l'exercice.

Conditions d'hygiène et de sécurité

Accidents du travail avec arrêt		
2009	2008	2007
83	50	60

Les accidents du travail sont en très forte augmentation sur le Groupe, notamment sur le site de Riec Sur Belon, site pour lequel un groupe de travail est en cours de constitution pour travailler sur la prévention des risques, en parallèle du document unique qui a été finalisé en cours d'année 2009.

Formation

Comme tous les ans, la Société aura engagé au titre de la formation professionnelle continue un peu plus de 0,9 % de sa masse salariale.

Le budget formation pour 2009 a été essentiellement consacré aux formations suivantes : Management, métiers et sécurité.

Plusieurs périodes de professionnalisation ont été menées afin d'accompagner des salariés dans leur évolution professionnelle.

11.2. Informations relatives à l'environnement

Stations d'épuration

Nous continuons à travailler, sur l'ensemble du Groupe, à la réduction à la source de la pollution afin de faciliter l'exploitation de nos installations d'épuration.

En 2009 nous avons renouvelé les bennes de transport de boues de la station d'épuration de Chailley. Ces bennes hermétiques permettent un transport propre et sans odeur.

Eau

L'eau est une ressource capitale dans notre activité et nous continuons à travailler sur des axes d'économie.

En 2009, grâce à ses efforts, le site de Riec sur Belon est parvenu à réduire de près de 10% sa consommation d'eau.

Déchets

Nous continuons de progresser dans le recyclage et la valorisation de nos déchets.

En 2009, le site de Saint Bauzély continue d'améliorer le tri en ajoutant des réceptacles de récupération du plastique dans plusieurs de ses ateliers de production.

Energie

La maîtrise de nos consommations d'énergie se confirme comme un enjeu de premier ordre.

En 2009 un cabinet conseil spécialisé dans la maîtrise de l'énergie est intervenu sur le site de Chailley.

Sur l'ensemble des sites, des projets se développent afin d'anticiper une future augmentation du coût des énergies fossiles. (Mise en place de panneaux solaires, méthanisation des déchets avec cogénération électricité/eau chaude...).

Bilan carbone

Attentif au problème de l'évolution du réchauffement climatique, le groupe DUC a choisi de faire un bilan carbone complet sur le site pilote de Chailley. Cet audit de notre activité sur l'année 2008 s'est terminé en juillet 2009 et nous a permis de comprendre quelles sont nos principales sources de génération de gaz à effet de serre. Ces informations nous permettent de participer activement aux différents groupes de travail régionaux qui développent les projets dans le cadre du Grenelle de l'environnement.

La démarche ISO 14001

Un audit de renouvellement de la certification ISO 14001 du site de Chailley s'est déroulé avec succès en septembre 2009. Notre système de management de l'environnement continue à faire ses preuves et à s'améliorer.

Votre Conseil vous invite, après la lecture des rapports présentés par vos Commissaires aux Comptes, à adopter les résolutions qu'il soumet à votre vote.

Le Conseil d'Administration

COMPTES CONSOLIDES

A - Etat du résultat global (en K€)

	Notes	31/12/2009	31/12/2008
CHIFFRE D'AFFAIRES	3.1, 22	188 154	202 716
Autres produits de l'activité			
Achats consommés	24	-95 104	-112 805
Charges de personnel	28	-37 427	-34 921
Charges externes	25	-51 466	-54 665
Impôts et taxes		-3 126	-4 085
Dotations aux amortissements	26	-4 753	-4 261
Dotations et reprises de provisions	27	-35	-432
Variation des actifs biologiques et des stocks de produits finis	3.12	-1 594	1 324
Autres produits d'exploitation	29	902	2 485
Autres charges d'exploitation	29	-368	-1 917
RESULTAT OPERATIONNEL COURANT		-4 817	-6 561
Autres produits opérationnels			114
Autres charges opérationnelles			
RESULTAT OPERATIONNEL	3.2	-4 817	-6 447
Produits de trésorerie et d'équivalents de trésorerie		134	65
Coût de l'endettement financier brut	30	-1 015	-1 248
COÛT DE L'ENDETTEMENT FINANCIER NET		-881	-1 183
Autres produits financiers		128	550
Autres charges financières		-343	-847
Impôt sur les résultats	31	-78	553
Quote-part du résultat net des sociétés mises en équivalence		-186	-142
RESULTAT NET AVANT RESULTAT DES ACTIVITES ARRETEES OU EN COURS DE CESSION		-6 177	-7 516
Résultat net d'impôt provenant des activités arrêtées ou en cours de cession			
RESULTAT NET DE LA PERIODE		-6 177	-7 516
Part du groupe		-6 179	-7 516
Intérêts minoritaires		2	
Résultat net de base par action (en euros)	32	-3,44	-4,23
Résultat net dilué par action (en euros)	32	-3,44	-4,23

Produits et charges non comptabilisés en résultat			20
- Réévaluation des terrains			20
RESULTAT GLOBAL DE LA PERIODE		-6 177	-7 496
Part du groupe		-6 179	-7 496
Intérêts minoritaires		2	

B - Etat de la situation financière (en K€)

ACTIF	Notes	31/12/2009	31/12/2008
ACTIFS NON-COURANTS			
Goodwill			
Immobilisations incorporelles	3.5, 5	258	173
Immobilisations corporelles	3.6, 6	33 463	38 865
Immeubles de placement	3.7, 7	171	184
Participations entreprises associées			329
Titres disponibles à la vente			
Autres actifs non courants	10	2 277	2 850
Actifs d'impôts différés	3.21, 11	192	
Actifs non courants destinés à être cédés			
TOTAL ACTIFS NON COURANTS		36 361	42 401
ACTIFS COURANTS			
Actifs biologiques	3.12, 12	5 577	6 621
Stocks	3.13, 13	9 613	10 998
Clients et comptes rattachés	14	18 733	21 689
Autres actifs courants	14	7 472	8 510
Actif d'impôt exigible	14	2	254
Trésorerie et équivalent de trésorerie	3.15, 15	1 076	2 927
TOTAL ACTIFS COURANTS		42 473	50 999
Actifs classés comme détenus en vue de la vente	3.11, 16	4 779	
TOTAL ACTIF		83 613	93 400

PASSIF	Notes	31/12/2009	31/12/2008
CAPITAUX PROPRES			
Capital émis	17.1	17 323	17 323
Autres réserves	17.2	-3 778	3 738
Titres en autocontrôle	3.16	-838	-838
Résultat de l'exercice		-6 179	-7 516
Capitaux propres part du groupe		6 528	12 707
Intérêts minoritaires		58	
TOTAL CAPITAUX PROPRES		6 586	12 707
PASSIFS NON COURANTS			
Provisions à long terme	18	2 241	2 558
Emprunts et dettes financières à long terme	19	5 750	6 493
Passif d'impôts non courants	3.21, 11	193	114
Autres passifs non courants	19	2 030	2 330
TOTAL PASSIFS NON COURANTS		10 214	11 495
PASSIFS COURANTS			
Provisions à court terme	18	324	201
Emprunts à court terme	19	19 867	21 405
Partie courante des emprunts et dettes financières à long terme	19	1 917	1 976
Fournisseurs et autres créiteurs		26 915	30 617
Passif d'impôt courant		2 228	
Autres passifs courants	20	15 210	14 999
TOTAL PASSIFS COURANTS		66 461	69 198
Passifs classés comme détenus en vue de la vente	3.11, 16	352	
TOTAL CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS		83 613	93 400

C - Tableau des flux de trésorerie consolidés (en K€)

	Notes	31/12/2009	31/12/2008
Résultat net des sociétés consolidées		-6 177	- 7516
Elimination des charges et produits sans incidence sur la trésorerie ou non liés à l'activité :			
- Amortissements et provisions		4 700	4 359
- Variation des impôts différés	11, 31	79	-304
- Plus-values de cession		398	-5
- Quote part dans les sociétés mises en équivalence		186	142
Marge brute d'autofinancement des sociétés intégrées		-814	-3 324
Dividendes reçus des sociétés mises en équivalence			
Variation du besoin en fonds de roulement lié à l'activité	21	4 056	458
Flux net de trésorerie généré par l'activité		3 242	-2 866
Flux de trésorerie liés aux opérations d'investissement :			
Acquisition d'immobilisations incorporelles	5	-163	-108
Acquisition d'immobilisations corporelles	6	-1 720	-8 894
Variation des autres immobilisations financières	10	597	690
Remboursement de prêts		20	35
Cession d'immobilisations		66	1 739
Incidence des variations de périmètre	4.2	-10	188
Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement		-1 210	-6 350
Flux de trésorerie lié aux opérations de financement :			
Augmentations ou diminutions de capital en numéraire			1 053
Variation de titres en autocontrôle			93
Emissions d'emprunts bancaires		200	4 076
Remboursements d'emprunts		-2 215	-1 185
Variation des comptes courants long terme		-300	1 700
Variation des autres dettes financières		-30	67
Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement		-2 345	5 804
Incidence des variations de cours des devises			
Variations de trésorerie		-313	-3 412
Trésorerie d'ouverture	15.2	-18 478	-15 066
Trésorerie de clôture	15.2	-18 791	-18 478

D - Tableau de variation des capitaux propres consolidés

	Nombres de titres	Capital	Primes	Réserves consolidées	Produits et charges non comptabilisés en résultat	Titres en auto-contrôle	Total Capitaux propres part du Groupe IFRS	Intérêts minoritaires IFRS	CAPITAUX PROPRES IFRS
CAPITAUX PROPRES IFRS AU 31/12/07	1 802 688	16 765	6 891	-6 855	2 510	-931	18 870	654	19 524
Augmentation du capital	60 000	558	495				1 053		1 053
Résultat de l'exercice				-7 516			-7 516		-7 516
Variation de périmètre								-654	-654
Réévaluation des terrains					20		20		20
Correction d'erreur				197			197		
Autres				-10		93	83		83
CAPITAUX PROPRES IFRS au 31/12/08	1 862 688	17 323	7 386	-13 694	2 530	-838	12 707		12 707
Résultat de l'exercice				-6 179			-6 179	2	-6 177
Variation de périmètre								56	56
CAPITAUX PROPRES IFRS au 31/12/09	1 862 688	17 323	7 386	-19 873		-838	6 528	58	6 586

E - Notes annexes aux états financiers consolidés au 31 décembre 2009 (en milliers d'euros sauf indication différente)

1. PRINCIPES COMPTABLES

1.1. Informations générales

La société Duc a été constituée le 25 août 1972 sous la forme à responsabilité limitée puis a été transformée le 30 décembre 1978 en société anonyme de droit français à conseil d'administration. La durée de la société a été fixée à 30 ans à compter de son immatriculation au registre du commerce et des sociétés et a été prorogée de 30 années par l'assemblée générale extraordinaire du 19 août 1996 et expirera le 7 octobre 2032 sauf cas de dissolution anticipée ou de prorogation prévues aux statuts. Le siège social est situé à Chailley (89770), Grande rue. La société est immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Sens sous le numéro 722 621 166.

L'action Duc est cotée sur l'Eurolist d'Euronext Paris - compartiment C depuis 1998.

La société Duc, mère du groupe, est non seulement une société holding, mais elle exerce également des activités économiques propres puisque Duc exploite deux couvoirs ainsi que deux unités d'abattage, trois de découpe et de conditionnement de volailles et deux unités de transformation de produits élaborés.

Duc maîtrise en effet l'ensemble des paramètres de sa production, depuis la fabrication de l'aliment destiné à ses volailles jusqu'au conditionnement et la commercialisation en passant par la reproduction, l'accoupage, l'élevage, l'abattage et la transformation.

Spécialiste de la volaille de qualité, Duc propose une gamme complète et variée de produits label rouge, certifiés et standards obéissant tous aux critères d'une filière réputée pour son exigence. Duc commercialise les espèces de volailles poulet et dinde, en entier et en découpe. Sa gamme est complétée avec des produits festifs (chapon et dinde entière) pour la période de Noël et « Les Estivales », produits pour le barbecue composés de brochettes et produits épicés. Duc adapte également ses gammes pour répondre aux évolutions du marché et confirmer sa présence sur tous les créneaux de consommation avec le développement des produits standards « 100 % végétal » et halal (abattage selon le rite musulman).

1.2. Faits majeurs de l'exercice

L'exercice 2009 s'est déroulé dans un contexte général de crise qui a touché tous les secteurs d'activité. La filière volaille n'a pas été épargnée avec la disparition de deux acteurs importants (Unicopa et Arrivé) absorbés l'un par Gastronomes et le second par LDC.

Duc, très axé sur les produits à marques de distributeurs, plutôt moyen voire haut de gamme, a souffert de l'explosion des ventes en 1^{er} prix. Compte tenu de la préférence donnée par les consommateurs aux prix bas, il nous a été très difficile de conserver toutes nos parts de marché.

Sur le secteur de la grande distribution, nous avons réussi à préserver les volumes mais les baisses concédées sur les prix au second semestre ont pesé sur le chiffre d'affaires de fin d'année. Pour les autres secteurs et volontairement la restauration hors foyer en surgelé, nous avons continué notre politique de désengagement pour restaurer nos marges.

Afin d'optimiser les performances du groupe, nous avons décidé au cours du second trimestre d'initier une démarche d'amélioration continue avec l'aide du cabinet Alteo. Nous avons désigné le site de Chailley en qualité site pilote et, suite au succès rencontré, nous avons généralisé le programme d'amélioration continue sur l'ensemble du Groupe.

En parallèle, le service Achats a été structuré et centralisé afin de réaliser des économies substantielles.

Nous avons consolidé notre participation dans notre activité en Bulgarie et détenons désormais 51% du capital de la société DRB au 31 décembre 2009.

Pour le département traiteur, la société COBRAL a obtenu la certification IFS sur ses deux sites de production et, grâce aux différentes mesures engagées depuis 18 mois, a dégagé un résultat d'exploitation très positif.

1.3. Perspectives d'avenir

Le désengagement progressif des marchés restauration hors foyer à l'égard des produits surgelés nous oblige à envisager une solution pour le site de Plumelin qui se trouve désormais en situation de sous activité chronique.

La mise en place généralisée du programme d'amélioration continue va générer des économies conséquentes au niveau des coûts industriels et contribuer au rétablissement de la rentabilité.

Nos efforts visant à promouvoir les produits certifiés devraient déboucher en 2010 sur des volumes additionnels avec la probable communication sur les produits non OGM.

Nous souhaitons également nous orienter vers les filières BIO ainsi que vers le développement des produits micro-ondables, à la fois en volaille et en produits traiteurs, afin de répondre aux attentes croissantes de nos clients pour ce type de produits.

1.4. Participations

Le 13 octobre 2009, Duc a acquis 11% des actions DRB portant ainsi sa participation de 40% à 51%. Cette société est intégrée globalement à compter de cette date (intégration proportionnelle lors des précédents exercices).

La société Dialzo, dont Duc détient 38,76% du capital au 31 décembre 2009, a fait l'objet d'une liquidation judiciaire prononcée le 15 septembre 2009 par le Tribunal de Commerce de Périgueux, lequel jugement a également autorisé la poursuite de l'activité jusqu'au 15 décembre 2009. Par jugement du 10 décembre 2009, la poursuite de l'activité a été décidée et un plan de cession a été entériné par jugement du 5 janvier 2010. En conséquence, Dialzo a été déconsolidée à la clôture de l'exercice et les titres ont été intégralement provisionnés dans Duc.

1.5. Répartition du capital au 31/12/2009

Actionnaires	Nombre de titres			% du capital
	Au porteur	Au nominatif	Total	
Financière Duc		807 797	807 797	43,37%
Verneuil Participations (1)		403 158	403 158	21,64%
Verneuil et Associés		157	157	0,01%
<i>Sous-total Groupe Verneuil</i>		<i>1 211 112</i>	<i>1 211 112</i>	<i>65,02%</i>
CECAB		313 333	313 333	16,82%
Public	189 582	1 214	190 796	10,24%
CAFO		40 000	40 000	2,15%
Groupe Bongrain		60 000	60 000	3,22%
Auto détention	47 447		47 447	2,55%
TOTAL	237 029	1 625 659	1 862 688	100,00%

(1) Le Groupe DUC fait partie du périmètre de consolidation du Groupe Verneuil.

1.6. Principes généraux

Les comptes consolidés du groupe publiés au titre de l'exercice 2009 sont établis conformément aux International Financial Reporting Standards adoptées au niveau européen et à leurs interprétations.

Les normes, interprétations et amendements aux normes publiées, qui sont d'application obligatoire pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2009, n'ont pas d'incidence significative sur les comptes du Groupe :

- IAS 1 Révisée : Présentation des états financiers
- IAS32 et IAS 1 : Amendements concernant les instruments financiers remboursables au gré du porteur ou en cas de liquidation
- IAS 23 Révisée : Coûts d'emprunt
- IFRS 2 : Amendements concernant les conditions d'acquisition des droits et annulations
- IFRS 7 : Amendements concernant les informations à fournir sur les instruments financiers
- IFRS 8 : Secteurs opérationnels
- IFRIC 13 : Programme de fidélisation clients
- IFRIC 14 : Actifs de régimes à prestations définies et obligatoires de financement minimum
- IFRIC 15 : Contrats de construction immobilière.

Par ailleurs, les normes, interprétations et amendements à des normes existantes et applicables aux périodes comptables ouvertes à compter du 29 mars 2009 ou postérieurement n'ont pas été adoptées par anticipation par le Groupe :

- IAS 39 et IFRIC 9 : Amendements concernant les dérivés incorporés
- IAS 39 : Amendements à IAS 39 concernant les éléments couverts éligibles
- IFRS 1 et IAS 27 Révisés : Amendements concernant les coûts d'une participation dans une filiale, une co-entreprise ou une entreprise associée
- IFRS 3 Révisée et IAS 27 amendée : Regroupement d'entreprises
- IFRIC 12 : Concessions de services
- IFRIC 16 : Couverture d'un investissement net à l'étranger
- IFRIC 17 : Distribution d'actifs non monétaires aux actionnaires
- IFRIC 18 : Transferts d'actifs par des clients.

1.7. Présentation des états financiers consolidés

Les comptes consolidés comprennent ceux de Duc ainsi que ceux de ses sociétés affiliées.

Cet ensemble forme le Groupe. La liste des principales sociétés figure dans la note 4.3 Périmètre de consolidation.

Les états financiers sont présentés en milliers d'euros.

Les états financiers consolidés du Groupe sont préparés sur base du coût historique à l'exception :

- des investissements détenus à des fins de négociation et les investissements disponibles à la vente qui sont enregistrés à leur juste valeur ;
- des actifs et passifs qui font l'objet d'une opération de couverture et qui sont renseignés à leur juste valeur en considération du risque couvert ;
- des terrains évalués à leur juste valeur.

Les actifs destinés à être consommés au cours du cycle d'exploitation normal du Groupe ainsi que la trésorerie et les équivalents de trésorerie constituent des actifs courants. Tous les autres actifs sont non courants à l'exception des actifs concernant des actifs non courants détenus dans la perspective d'une cession dans les douze mois suivant la clôture de l'exercice qui sont présentés sur une ligne spécifique.

Les dettes échues au cours du cycle d'exploitation normal du Groupe ou dans les douze mois suivant la clôture de l'exercice constituent des dettes courantes. Toutes les autres dettes sont non courantes à l'exception des passifs concernant des actifs non courants détenus dans la perspective d'une cession dans les douze mois suivant la clôture de l'exercice qui sont présentés sur une ligne spécifique.

2. MODALITES DE CONSOLIDATION

2.1. Estimations de la Direction

L'établissement des comptes consolidés, conformément aux règles édictées par les IFRS, implique que la Direction procède à un certain nombre d'estimations et retienne certaines hypothèses qui ont une incidence sur les montants portés à l'actif et au passif, tels que les amortissements et les provisions, sur l'information financière relative aux actifs et passifs éventuels à la date d'arrêt des comptes consolidés et sur les montants portés aux comptes de produits et de charges au cours de l'exercice. Ces estimations font l'hypothèse de la continuité d'exploitation et sont établies en fonction des informations disponibles lors de leur établissement.

Les estimations peuvent être révisées si les circonstances sur lesquelles elles étaient fondées évoluent ou par suite de nouvelles informations. Les résultats réels peuvent être différents de ces estimations.

Les principales estimations faites par la direction lors de l'établissement des états financiers portent notamment sur les hypothèses retenues pour le calcul des engagements de retraite, des impôts différés, de la valorisation des actifs corporels et incorporels, de la valorisation des titres de participation et des provisions.

2.2. Règles de consolidation

Les sociétés dans lesquelles le Groupe exerce un contrôle exclusif sont consolidées par intégration globale.

Le contrôle exclusif est le pouvoir, direct ou indirect, de diriger les politiques financière et opérationnelle d'une entreprise afin de tirer avantage de ses activités.

Les sociétés dans lesquelles le Groupe exerce un contrôle conjoint avec un autre Groupe sont consolidées par intégration proportionnelle.

Les sociétés dans lesquelles le Groupe exerce une influence notable, présumée lorsque la participation du Groupe est supérieure à 20%, sont consolidées par mise en équivalence.

Les créances, dettes, produits et charges réciproques significatifs sont éliminés en totalité pour les entreprises intégrées globalement et dans la limite du pourcentage de détention pour les entreprises en intégration proportionnelle.

2.3. Date d'arrêté des comptes

Toutes les sociétés du Groupe ont un exercice qui commence le 1^{er} janvier et se clôt le 31 décembre.

2.4. Élimination des opérations et comptes réciproques

Toutes les opérations et comptes réciproques ainsi que les profits latents résultant de transactions intragroupe font l'objet d'une élimination dans les comptes consolidés.

Les pertes latentes résultant de transactions intragroupe ne sont éliminées que dans la mesure où il n'existe pas d'indication d'une éventuelle dépréciation.

Les profits latents résultant de transactions avec des entreprises associées et des coentreprises sont éliminés au prorata de l'intérêt du Groupe dans ces entreprises et enregistrés en déduction de l'investissement. Les pertes latentes ne sont éliminées au prorata de l'intérêt du Groupe que dans la mesure où il n'existe pas d'indication d'une éventuelle dépréciation.

2.5. Méthode de conversion utilisée pour la consolidation des entreprises étrangères

La filiale bulgare étant une filiale autonome, la conversion de la monnaie de fonctionnement dans laquelle sont établis ses comptes à l'euro est réalisée selon la méthode du cours de clôture :

- les éléments d'actif et de passif sont convertis au cours de change en vigueur à la date de clôture de l'exercice ;
- les produits et les charges sont convertis au cours moyen de la période ;
- les écarts de conversion constatés sont portés pour la part revenant à l'entreprise consolidante dans ses capitaux propres au poste « Écarts de conversion » et pour la part des tiers au poste « Intérêts minoritaires ».

2.6. Regroupements d'entreprises

Les regroupements d'entreprises sont comptabilisés en utilisant la méthode de l'acquisition. Cette méthode implique la comptabilisation des actifs et passifs des sociétés acquises par le Groupe à leur juste valeur, en conformité avec les règles prévues par les IFRS.

La différence entre le coût d'acquisition des titres et l'évaluation totale à la juste valeur des actifs et passifs identifiés à la date d'acquisition est comptabilisée en goodwill.

Lorsque le Groupe prend le contrôle d'une entreprise en une seule opération, la part des actifs et des passifs revenant aux minoritaires est également comptabilisée à sa juste valeur.

Lorsque le Groupe acquiert ultérieurement des actifs et des passifs auprès des minoritaires d'une entité contrôlée, aucun ajustement complémentaire lié à la réévaluation à la juste valeur de ceux-ci n'est comptabilisé. L'écart entre le coût d'acquisition et la valeur comptable des actifs et passifs est comptabilisé en goodwill.

Quand la comptabilisation initiale d'un regroupement d'entreprises ne peut être déterminée que provisoirement avant la fin de la période au cours de laquelle le regroupement est effectué, le Groupe comptabilise le regroupement en utilisant ces valeurs provisoires. Les ajustements de ces valeurs provisoires liés à l'achèvement de la comptabilisation initiale se font dans un délai de douze mois à compter de la date d'acquisition.

3. METHODES ET REGLES D'EVALUATION

3.1. Reconnaissance du chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires se compose de la valeur hors taxes des biens et services vendus par les sociétés intégrées dans le cadre normal de leur activité après élimination des ventes intragroupe.

Le chiffre d'affaires est comptabilisé à la date où la majorité des risques et avantages inhérents à la propriété sont transférés (généralement, à la date du transfert de propriété des produits).

Le chiffre d'affaires est évalué à la juste valeur de la contrepartie reçue ou à recevoir, donc après déduction des remises ou rabais commerciaux.

Les coûts de transport et de manutention facturés aux clients sont compris dans le chiffre d'affaires.

3.2. Résultat opérationnel

Les activités opérationnelles recouvrent toutes les activités dans lesquelles une entreprise est engagée dans le cadre de ses affaires ainsi que les activités connexes qu'elle assume à titre accessoire ou dans le prolongement de ses activités ordinaires.

Les autres produits et charges opérationnelles sont les produits ou les charges résultant d'événements ou d'opérations clairement distincts des activités ordinaires de l'entreprise et qui ne sont pas, en conséquence, censés se reproduire de manière fréquente ni régulière.

3.3. Produits et charges financiers

Les produits et charges financiers comprennent :

- les charges et produits d'intérêts sur la dette nette consolidée, constituée des autres passifs financiers (y compris dette sur contrat de location financement) et de la trésorerie et équivalents de trésorerie ;
- les autres frais payés aux banques sur les opérations financières ;
- les dividendes reçus des participations non consolidées ;
- le résultat de change sur opérations financières.

3.4. Résultats par action

Les résultats par action sont calculés conformément à la norme IAS 33.

Le résultat de base par action est calculé en divisant le résultat net part du groupe par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de l'exercice.

Le résultat dilué par action est calculé en divisant le résultat net part du groupe retraité par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation, majoré de toutes les actions ordinaires potentielles dilutives. Comme il n'existe pas d'instrument donnant droit à un accès différé au capital de Duc, le résultat net dilué par action est identique au résultat de base par action.

3.5. Immobilisations incorporelles

Conformément aux critères établis par la norme IAS 38 - Immobilisations incorporelles, un actif est enregistré à l'actif du bilan s'il est probable que les avantages économiques futurs liés à l'actif iront au Groupe.

Les immobilisations incorporelles comprennent essentiellement des éléments amortissables, tels que les logiciels, et des droits au bail.

Les principales durées d'utilité retenues sont :

- Concessions, brevets, licences 2 à 8 ans linéaire
- Autres immobilisations incorporelles 1 à 10 ans linéaire

Cas particulier des frais de recherche et développement

Le Groupe a pour ambition d'améliorer ses processus de fabrication, de maintenir la qualité de ses produits et de répondre aux besoins présents et futurs de sa clientèle. Pour atteindre ces objectifs, il instaure périodiquement des programmes de recherche et développement. Dans le cadre des activités du Groupe, les coûts engagés sont généralement considérés comme des coûts de recherche comptabilisés en charges conformément aux critères établis par la norme IAS 38 - Immobilisations incorporelles.

3.6. Immobilisations corporelles

3.6.1. Généralités

Conformément à la norme IAS 16 - Immobilisations corporelles, les immobilisations corporelles sont inscrites au bilan de la manière suivante :

- Les immobilisations corporelles autres que les terrains sont comptabilisées à leur coût d'acquisition ou de production diminué des amortissements cumulés et des pertes de valeurs éventuelles.
- Les terrains sont comptabilisés conformément à la méthode de la réévaluation, soit à leur montant réévalué (à savoir leur juste valeur à la date de la réévaluation, diminuée du cumul des pertes de valeur ultérieures). La juste valeur des terrains est déterminée sur la base d'une évaluation à dire d'expert effectuée par des évaluateurs professionnels qualifiés.

Les coûts d'emprunt sont exclus du coût des immobilisations.

Les subventions liées à des actifs sont présentées au bilan en produits différés qui sont comptabilisés en produits sur une base systématique et rationnelle sur la durée d'utilité de l'actif.

Les actifs sont ventilés par composants, chacun ayant une durée d'amortissement spécifique, en ligne avec la durée d'utilité des actifs. Les durées d'utilité sont revues régulièrement et les changements d'estimation sont comptabilisés sur une base prospective.

Généralement, les valeurs résiduelles sont nulles.

3.6.2. Amortissements des immobilisations corporelles

L'amortissement est calculé en fonction de la durée d'utilité estimée de l'actif corporel suivant les méthodes linéaire ou dégressive.

Les durées d'utilité retenues pour les différentes catégories d'immobilisations corporelles sont les suivantes :

- Constructions	5 à 67 ans linéaire
- Installations et agencements	3 à 50 ans linéaire
- Matériel et outillage	1 à 50 ans linéaire
- Matériel de transport	2 à 4 ans linéaire
- Autres immobilisations corporelles	3 à 20 ans linéaire

3.6.3. Dépenses ultérieures

Les dépenses relatives au remplacement ou renouvellement d'un composant d'immobilisation corporelle sont comptabilisées comme un actif distinct et l'actif remplacé est éliminé.

Toutes les autres dépenses sont comptabilisées en charges de l'exercice au cours duquel elles sont encourues.

3.7. Immeubles de placement

Un immeuble de placement est un bien immobilier (terrain ou bâtiment - ou partie d'un bâtiment - ou les deux) détenu pour en retirer des loyers ou pour valoriser le capital apporté ou les deux, plutôt que pour l'utiliser dans la production ou la fourniture de biens ou de services ou à des fins administratives ou le vendre dans le cadre de l'activité ordinaire.

Le Groupe a choisi de comptabiliser ultérieurement à leur acquisition les immeubles de placement selon la méthode du coût amorti, soit à leur coût diminué du cumul des amortissements et du cumul des pertes de valeur, conformément au modèle décrit dans la norme IAS 16 - Immobilisations corporelles, paragraphe 30.

Les principales durées d'utilité retenues sont 15 ans, 20 ans et 35 ans.

Les immeubles de placement sont amortis linéairement.

3.8. Contrats de location

Conformément à la norme IAS 17 - Contrats de location, les biens acquis en location-financement sont immobilisés lorsque les contrats de location ont pour effet de transférer au Groupe la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété de ces biens. Les critères d'évaluation des contrats de location sont fondés sur :

- le rapport entre la durée d'utilité des actifs loués et leur durée de vie ;
- le total des paiements futurs rapporté à la juste valeur de l'actif financé ;
- l'existence d'un transfert de propriété ;
- l'existence d'une option d'achat favorable ;
- le caractère spécifique de l'actif.

3.8.1. Comptabilisation des contrats de location-financement

Lors de la comptabilisation initiale, les actifs utilisés dans le cadre de contrats location-financement sont comptabilisés en immobilisations corporelles avec pour contrepartie une dette financière. L'actif est comptabilisé à la juste valeur de l'actif loué à la date de commencement du contrat ou, si celle-ci est inférieure, à la valeur actualisée des paiements minimaux.

3.8.2. Comptabilisation des contrats de location simple

Les paiements effectués au titre des contrats de location simple sont comptabilisés en charge dans le compte de résultat sur une base linéaire sur la durée du contrat de location.

3.9. Autres actifs financiers

Lorsqu'ils existent, les titres de participation des sociétés non consolidées sont enregistrés à leur coût d'acquisition ou à leur valeur d'estimation si celle-ci est inférieure.

La valeur d'estimation des titres correspond à leur valeur d'utilité pour le Groupe et est déterminée en tenant compte de la quote-part de situation nette ré-estimée et des perspectives de rentabilité. Une provision pour dépréciation est constituée lorsque la valeur d'estimation est inférieure au coût d'acquisition.

En cas de perte de valeur définitive, le montant de la perte est comptabilisé en résultat de la période. Le caractère définitif de la perte de valeur est analysé par référence à la valeur estimative, cette dernière étant déterminée sur la base de la quote-part de situation nette, du prix de marché ou des perspectives de rentabilité, après pondération des effets de la détention de ces participations pour le Groupe en termes de stratégie, ou de synergies avec les activités existantes. Cette perte de valeur n'est pas réversible en compte de résultat si la valeur d'estimation était amenée à évoluer favorablement dans le futur (le profit latent est alors enregistré dans la composante séparée des capitaux propres mentionnée précédemment).

Les prêts long terme sont considérés comme des actifs émis par l'entreprise. Ils peuvent faire l'objet d'une provision pour dépréciation s'il existe une indication objective de perte de valeur. La perte de valeur correspondant à l'écart entre la valeur nette comptable et la valeur recouvrable est comptabilisée en résultat et est réversible si la valeur d'estimation était amenée à évoluer favorablement dans le futur.

L'ensemble des actifs financiers fait l'objet d'une revue annuelle pour déterminer s'il existe un indice de perte de valeur.

3.10. Décomptabilisation des actifs financiers

Les actifs financiers tels que définis par la norme IAS 32 sont sortis du bilan en tout ou partie lorsque le Groupe n'attend plus de flux de trésorerie futurs et qu'il transfère substantiellement tous les risques et avantages liés aux actifs.

3.11. Actifs destinés à être cédés

Un actif immobilisé, ou un groupe d'actifs et de passifs, sont classés comme destinés à être cédés quand leur valeur comptable sera recouvrée principalement par le biais d'une vente et non d'une utilisation continue, la vente devant être hautement probable.

Une activité est considérée comme abandonnée selon les critères identiques à ceux utilisés pour déterminer les actifs destinés à être cédés.

Ces actifs ou cette activité sont évalués au montant le plus bas entre leur valeur comptable et leur juste valeur diminuée des coûts de la vente.

3.12. Actifs biologiques

Un actif biologique est un animal ou une plante vivant.

Sont des actifs biologiques :

- Les futurs reproducteurs
- Les reproducteurs (poules pondeuses et mâles reproducteurs)
- Les œufs à couver
- Les volailles de chair

Les méthodes d'évaluation retenues sont les suivantes :

- Les futurs reproducteurs sont valorisés au prix de revient car il n'existe aucune valeur de marché. La production des futurs reproducteurs n'est prévue que sur contrat.
- Les poules pondeuses sont valorisées au coût de revient duquel est retranché le prix de revient de chaque œuf à couver produit par la poule, au prorata du temps, jusqu'à un seuil correspondant au prix du marché de la poule de réforme. Les mâles reproducteurs ne sont pas valorisés.

- Les œufs à couver sont évalués ainsi :
 - o les œufs en attente d'incubation sont valorisés au prix des œufs acquis à l'extérieur ;
 - o les œufs en incubation sont valorisés au prix des poussins acquis à l'extérieur auquel on applique le taux d'éclosion du mois en cours.
- Les volailles de chair sont évaluées ainsi :
 - o Volaille « 100% végétal » : valorisation au prix du marché ;
 - o Volaille certifiée : valorisation au prix de revient car il n'existe pas de marché pour la volaille certifiée.

De plus, nous procédons à des achats à terme afin de couvrir le risque du prix de l'aliment.

3.13. Stocks

Les stocks de matières consommables, pièces détachées et emballages sont évalués selon la méthode F.I.F.O.

Les stocks de produits finis sont évalués au prix du marché, après déduction des coûts de commercialisation.

3.14. Créances d'exploitation

Les créances commerciales et autres créances sont comptabilisées à leur coût d'acquisition diminué des corrections de valeur.

3.15. Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie se décompose en soldes bancaires, placements et équivalents de trésorerie offrant une grande liquidité, dont la date d'échéance est généralement inférieure à trois mois lors de leur acquisition.

Les SICAV sont évaluées au cours du jour correspondant à la date de clôture de l'exercice.

3.16. Actions d'autocontrôle

Les actions de la société mère qui sont détenues par la société mère sont comptabilisées en réduction des capitaux propres pour leur coût d'acquisition. Les variations de juste valeur au cours de la période de détention ne sont pas comptabilisées. Les résultats de cession de ces titres sont imputés directement en capitaux propres et ne contribuent pas au résultat de l'exercice.

3.17. Pertes de valeur des actifs

Les valeurs comptables des actifs, autres que les stocks, les actifs d'impôts différés et les actifs relatifs aux avantages du personnel, sont revus à chaque clôture afin d'identifier d'éventuelles pertes de valeur. En cas d'identification de perte de valeur, la valeur recouvrable de l'actif fait l'objet d'une estimation. Pour les immobilisations incorporelles qui ne sont pas encore prêtes à être mises en service, la valeur recouvrable de ces immobilisations fait l'objet d'une estimation systématique à la clôture de chaque exercice.

Une perte de valeur est comptabilisée dès que la valeur comptable de l'actif ou de l'unité génératrice de trésorerie à laquelle il appartient excède sa valeur recouvrable. Les pertes de valeur sont comptabilisées en charges dans le compte de résultat.

Au 31 décembre 2009, un test de dépréciation sur les immobilisations a été effectué sur les comptes du groupe DUC sur la base d'un business plan sur 3 ans. Concernant l'actualisation des flux de trésorerie, nous avons retenu une période de projection de 10 ans, celle-ci apparaissant en effet comme étant la durée plus proche de la durée d'utilité restant à courir sur des actifs évalués.

Le marché dans lequel évolue le Groupe DUC étant relativement risqué, nous avons retenu un taux d'actualisation avant impôt de 6,04%.

Sur une hypothèse de 10 ans, la valeur d'utilité est de 60 709 K€. Comme la valeur comptable des immobilisations corporelles et incorporelles du groupe DUC au 31 décembre 2009 est de 32 720 K€, il n'y a pas lieu à dépréciation.

3.17.1 Détermination de la valeur recouvrable

La valeur recouvrable est la valeur la plus élevée entre le prix de vente net de l'actif et sa valeur d'utilité. L'estimation de la valeur d'utilité se fonde sur l'actualisation des flux de trésorerie futurs en fonction d'un taux de croissance avant impôts reflétant les appréciations actuelles du marché de la valeur temps de l'argent et des risques spécifiques à l'actif. La valeur recouvrable d'un actif isolé, c'est-à-dire qui ne génère pas d'entrées de trésorerie indépendantes de celles d'autres actifs, est déterminée pour l'unité génératrice de trésorerie à laquelle il appartient. La valeur recouvrable des placements détenus jusqu'à leur échéance et des créances correspond à la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs attendus, déterminée en fonction du taux d'intérêt effectif d'origine des instruments financiers. Les flux de trésorerie liés à des valeurs recouvrables à court terme ne sont pas actualisés.

3.17.2. Reprise d'une perte de valeur

Une perte de valeur comptabilisée les années précédentes est reprise si, et seulement si, il y a eu un changement dans les estimations utilisées pour déterminer la valeur recouvrable de l'actif depuis la dernière comptabilisation d'une perte de valeur. Cependant, la valeur comptable d'un actif augmentée d'une reprise de perte de valeur ne peut pas excéder la valeur comptable qui aurait été déterminée (nette d'amortissement ou de dépréciation) si aucune perte de valeur n'avait été comptabilisée pour cet actif au cours des années précédentes.

3.18. Passifs financiers et instruments dérivés

3.18.1. Evaluation et comptabilisation des passifs financiers

Les emprunts et passifs financiers sont comptabilisés au coût amorti calculé sur la base du taux d'intérêt effectif.

Les intérêts courus sur emprunt sont présentés sur la ligne « Emprunts à court terme » du bilan.

3.18.2. Instruments hybrides et instruments dérivés

Il n'existe pas d'instruments dérivés dans le Groupe, c'est-à-dire qu'il n'y a aucun instrument financier ou autre contrat présentant les trois caractéristiques décrites au paragraphe 9 de la norme IAS 39 - Instruments financiers, comptabilisation et évaluation.

3.19. Gestion des risques

Il est procédé à des achats à terme afin de couvrir le risque du prix de l'aliment.

Comme nous le faisons depuis plusieurs années, nous essayons d'appréhender les risques pour la durée de la campagne, à l'exception du soja pour lequel des opportunités peuvent apparaître sur des périodes plus longues, soit 18 mois.

Le taux de couverture pour l'achat de nos principales matières premières au 31/12/2009 est de 44 % de nos besoins estimés pour 2010.

Le tonnage total prévu pour ces matières premières est de 108 000 tonnes (dont 47 240 tonnes couvertes).

3.20. Régimes de retraite, indemnités de cessation de service et autres avantages à long terme

3.20.1. Régimes de retraite : régimes à cotisations définies

Les indemnités de départ en retraite sont provisionnées de la manière suivante : les engagements résultant des conventions collectives applicables aux sociétés du Groupe sont calculés salarié par salarié, en prenant en compte les probabilités d'espérance de vie et de présence dans l'entreprise à la date prévue de départ en retraite et au prorata de l'ancienneté acquise rapportée à l'ancienneté future à l'âge de la retraite. L'actualisation des engagements et la revalorisation des salaires ont été calculées par une méthode actuarielle et il est considéré que les départs se font à l'initiative du salarié. En ce qui concerne les modalités de départ à la retraite, l'hypothèse retenue est un départ à l'initiative du salarié lorsqu'il a suffisamment cotisé pour avoir une retraite à taux plein. Les âges de départ à la retraite (excepté pour les salariés de l'établissement Gouaix) sont de 64 ans pour les cadres, 63 ans pour les non cadres, 61 ans pour les employés et 60 ans pour les ouvriers. Pour Gouaix, l'âge de départ en retraite est 65 ans pour l'ensemble des salariés, comme prévu par la convention collective à laquelle est rattaché cet établissement.

Le taux d'actualisation retenu est de 4,70%.

Le taux de revalorisation des salaires retenu par le Groupe DUC est de 1,65% constant pour les cadres et 0,8% pour les non-cadres, pour toutes les sociétés excepté COBRAL. Pour la société COBRAL, le taux de revalorisation des salaires retenu est nul pour les cadres et de 1,2% pour les non-cadres.

3.20.2. Indemnités de cessation de services

Les indemnités dues aux mandataires sociaux pour atteinte de la limite d'âge fixée par les statuts ont été provisionnées en prenant en compte les probabilités de présence dans l'entreprise à la date hypothétique du versement. Ces engagements correspondent au versement d'une indemnité en numéraire basée sur la rémunération des mandataires et font l'objet d'une actualisation.

3.20.3. Autres avantages à long terme

Les médailles du travail sont provisionnées de la manière suivante : les gratifications versées par le groupe sont calculées salarié par salarié, en prenant en compte les probabilités d'espérance de vie et de présence dans l'entreprise à la date prévue du versement de la gratification et au prorata des années de travail. Ces engagements font l'objet d'une actualisation.

3.21. Provisions

Conformément à la norme IAS 37 - Provisions, passifs éventuels et actifs éventuels, des provisions sont comptabilisées pour des risques et charges nettement précisés quant à leur objet et dont l'échéance ou le montant ne peuvent être fixés de façon précise lorsqu'il existe une obligation vis-à-vis du tiers et qu'il est certain ou probable que cette obligation provoquera une sortie de ressources sans contrepartie au moins équivalente.

3.22. Impôts

Conformément aux dispositions de la norme IAS 12 - Impôts différés, les provisions pour impôts différés sont constituées selon la méthode du report variable et de la conception étendue sur les différences temporaires entre les valeurs comptables des actifs et des passifs et leurs valeurs fiscales (déficits fiscaux inclus). Les impôts différés sont calculés par application de la législation fiscale en vigueur. Les actifs d'impôts différés ne font l'objet de la constatation d'un actif d'impôt différé que si leur récupération est probable.

Les actifs et passifs d'impôts différés ne font pas l'objet d'un calcul d'actualisation.

Au bilan, le Groupe compense les actifs et passifs d'impôt différé si l'entité possède un droit légal de compenser les impôts courants actifs et passifs et si les actifs et passifs d'impôt différé relèvent de natures d'impôt levées par la même autorité de taxation.

4. PERIMETRE DE CONSOLIDATION AU 31 DECEMBRE 2009

4.1. Variations du périmètre de consolidation et des pourcentages d'intérêts

En date du 15 septembre 2009, le Tribunal de Commerce de Périgueux a prononcé l'ouverture d'une procédure de liquidation judiciaire contre la société DIALZO. La société a donc été consolidée par mise en équivalence jusqu'au 30 juin 2009 puis déconsolidée à compter du 1^{er} juillet 2009.

Le 13 octobre 2009, DUC a acquis 11% des actions DRB portant ainsi sa participation de 40% à 51%. Cette société est intégrée globalement à compter de cette date (intégration proportionnelle auparavant). Cette acquisition complémentaire n'a pas généré d'écart d'acquisition.

4.2. Périmètre de consolidation au 31 décembre 2009

RAISON SOCIALE	SIREN	% intérêt	% contrôle	Méthode de consolidation	Résultat net après impôt 31/12/09
DUC, 89 Chailley	722 621 166			Mère	-6 716
Sociétés consolidées					
CHAROLLES ACCOUVAGE, 89 Chailley	382 094 092	100	100	IG	48
COBRAL, 56 Lorient	393 757 067	100	100	IG	632
COBRAL LA CHEZE, 22 La Cheze	393 732 045	98	98	IG	-13
DRB (Bulgarie)		51	51	IG	44
DROME ACCOUVAGE, 89 Chailley	343 580 981	100	100	IG	93
DUC DEVELOPPEMENT INTERNATIONAL, 89 Chailley	433 278 892	69,96	69,96	IG	-3
NUTRI-BOURGOGNE, 89 Chailley	401 735 352	100	100	IG	101
ROTISSERIE DUC DIJON, 89 Chailley	448 423 053	100	100	IG	-5
SCEA DE VARENNES, 89 Chailley	384 018 644	99,9	99,9	IG	59
SCI DE LA TIRANDIERE, 89 Chailley	390 363 463	100	100	IG	0
SCI DE VARENNES, 89 Chailley	385 025 440	100	100	IG	-1
SOVIGARD, 89 Chailley	339 457 178	100	100	IG	-20

IG : intégration globale, IP : intégration proportionnelle, ME : mise en équivalence.

5. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Valeurs brutes	31/12/2008	Acquisitions	Mouvements	Reclassement en actifs destinés à être cédés	31/12/2009
Marques	23				23
Logiciels	438	163	11		612
Droit au bail	73			-2	71
Autres immo. incorporelles	10		-11		-1
TOTAUX	544	163		-2	705

Amortissements	31/12/2009	Dotations	Mouvements	Reclassement en actifs destinés à être cédés	31/12/2009
Logiciels	328	73	5		406
Droit au bail	38	3			41
Autres immos incorporelles	5		-5		
TOTAUX	371	76			447

Valeurs nettes	31/12/2008	31/12/2009
Marques	23	23
Logiciels	110	206
Droit au bail	35	30
Autres immo. incorporelles	5	-1
TOTAUX	173	258

Il n'y a pas actuellement de programmes de développement figurant dans les immobilisations incorporelles.

Les immobilisations du site de Plumelin ont été reclassées en actifs détenus en vue de la vente au 31 décembre 2009.

6. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

VALEURS BRUTES	31/12/08	Acquisitions	Cessions	Reclassements en actifs destinés à être cédés	Variation de périmètre DRB	Autres mouvements	31/12/09
Terrains	3 237			-107		1	3 131
Terrains en crédit-bail	380			-2		1	379
Constructions	27 819	918	-559	-1 207		1 516	28 487
Constructions en crédit-bail	5 176			-805			4 371
Matériel et outillage	20 682	570	-581	-2 276		102	18 497
Matériel et outillage en crédit-bail	4 022	1 395					5 417
Autres immobilisations corporelles	828	21	-26	-73	16	-13	753
Autres immos corporelles en crédit-bail	415					7	422
Immobilisations en cours	1 927	210	-262	-281		-1 592	2
TOTAUX	64 486	3 114	-1 428	-4 751	16	22	61 459

AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	31/12/08	Dotations	Reprises /cessions	Reclassements en actifs destinés à être cédés	Variation de périmètre DRB	Autres mouvements	31/12/09
Terrains	1	15		-14		-1	1
Terrains en crédit-bail							
Constructions	12 863	1 127	-472	-214		-283	13 021
Constructions en crédit-bail	379	292		-20		279	930
Matériel et outillage	9 486	2 614	-467	-1 062		-199	10 372
Matériel et outillage en crédit-bail	2 112	462				218	2792
Autres immo. corporelles	391	146		-35		-28	474
Autres immos corporelles en crédit-bail	389	8				9	406
TOTAUX	25 621	4 664	-939	-1 345		-14	27 996
VALEURS NETTES	31/12/08						31/12/09
Terrains	3 236						3 130
Terrains en crédit-bail	380						379
Constructions	14 956						15 466
Constructions en crédit-bail	4 797						3 441
Matériel et outillage	11 196						8 125
Matériel et outillage en crédit-bail	1 910						2 625
Autres immo. corporelles	437						279
Autres immo. corporelles en crédit-bail	26						16
Immobilisations en cours	1 927						2
TOTAUX	38 865						33 463

Les terrains sont comptabilisés conformément à la méthode de la réévaluation, soit à leur montant réévalué (à savoir leur juste valeur à la date de la réévaluation, diminuée du cumul des pertes de valeur ultérieures). La juste valeur des terrains est déterminée par un rapport d'expert et par référence directe à un prix de marché pour les terrains dans l'Yonne (réf : SAFER de Bourgogne 2005).

Les immobilisations du site de Plumelin ont été reclassées en actifs détenus en vue de la vente au 31 décembre 2009.

7. IMMEUBLES DE PLACEMENT

VALEURS BRUTES	31/12/08	Acquisitions	Cessions	31/12/09
Constructions	222			222
Constructions en crédit-bail	35			35
TOTAUX	257			257
AMORTISSEMENTS	31/12/08	Dotations	Reprises	31/12/09
Constructions	70	13		83
Constructions en crédit-bail	3			3
TOTAUX	73	13		86
VALEURS NETTES	31/12/08			31/12/09
Constructions	152			139
Constructions en crédit-bail	32			32
TOTAUX	184			171

8. LOCATION-FINANCEMENT

	Crédit-bail mobilier	Crédit-bail immobilier	TOTAUX
Valeur nette comptable des biens en crédit-bail	2 641	3 852	6 493
<i>Montant des redevances restant à payer</i>	2 780	2 042	4 822
A moins d'un an	659	703	1 362
De 1 à 5 ans	2 093	1 214	3 307
A plus de 5 ans	28	125	153

9. LOCATION SIMPLE

Loueurs	Loyers versés en 2009	Loyers versés en 2008
Location de camions avec chauffeurs	3 009	3 220
Location de véhicules de société	235	245
TOTAUX	3 244	3 465

Les camions avec chauffeurs sont utilisés essentiellement pour le transport des volailles vivantes.

10. AUTRES ACTIFS NON COURANTS

VALEURS BRUTES	31/12/08	Acquisitions	Cessions et remboursements	Variation de périmètre	Autres mouvements	31/12/09
Titres de participations non consolidés					143	143
Prêts et autres immo fin.	2 861	1 600	-2 218	45		2 288
TOTAUX	2 861	1 600	-2 218	45	143	2 431
PROVISIONS	31/12/08	Dotations	Reprises	Variation de périmètre	Autres mouvements	31/12/09
Titres de participations non consolidés		143				143
Prêts et autres immo fin.	11					11
TOTAUX	11	143				154
VALEURS NETTES	31/12/08					31/12/09
Prêts et autres immo fin.	2 850					2 277
TOTAUX	2 850					2 277

Au poste prêts et autres immobilisations financières figure le fonds de garantie de l'affacturage qui représente 10% de l'encours clients cédé.

11. IMPOTS DIFFERES

Le tableau suivant présente l'analyse des bases d'imposition :

LIBELLE DES BASES	31/12/2009		31/12/2008		VARIATION
	BASES D'IDA	IDA	BASES D'IDA	IDA	
Reclassement des subventions en produits constatés d'avance	942	314	1 019	340	-26
Provision pour indemnités de retraite	1 898	633	2 192	731	-98
Organic	352	117	392	131	-13
Provision pour autres avantages long terme	172	57	170	57	1
Effort construction	113	38	118	39	-2
Déficits fiscaux	5 993	1 978	5 980	1 993	-16
Provisions non déductibles	153	51	218	73	-22
Autres bases d'actifs d'impôts	84	28	105	35	-7
TOTAUX	9 467	3 216	10 194	3 398	-182
LIBELLE DES BASES	31/12/2009		31/12/2008		VARIATION
	BASES D'IDP	IDP	BASES D'IDP	IDP	
Provisions réglementées	2 260	753	2 335	778	-25
Réévaluation des immobilisations	4 515	1 505	5 181	1 727	-222
Crédit-bail	2 646	882	1 998	666	216
Provision / titres d'autocontrôle	470	157	704	235	-78
Provisions sur c/c groupe	336	112	317	106	6
TOTAUX	10 227	3 409	10 535	3 512	-103
IMPOT DIFFERE NET	-580	-193	-341	-114	-80
Reclassement en "Actifs destinés à être cédés"		192			
ACTIFS D'IMPOTS DIFFERES		192			
PASSIFS D'IMPOTS NON COURANTS		193		114	

Les impôts différés sont présentés en nets cumulés par entité fiscale.

L'impôt différé passif de 192 K€ au 31 décembre 2009 concerne l'activité du site de Plumelin et a donc été reclassé au poste « Actifs destinés à être cédés ».

Au 31 décembre 2009, des impôts différés ont été activés sur une partie des déficits fiscaux du Groupe fiscal DUC. Le montant activé correspond aux impôts différés passifs nets du groupe fiscal soit 1.093 K€ (969 K€ au 31 décembre 2008).

Le montant des impôts différés potentiellement activables au titre des déficits reportables s'élève à 1.165 K€.

12. ACTIFS BIOLOGIQUES

12.1. En valeur

VALEURS BRUTES	31/12/2009	31/12/2008
Futurs reproducteurs	406	433
Reproducteurs	748	938
Œufs à couvrir	685	470
Volailles de chair	3 738	4 780
TOTAUX	5 577	6 621
PROVISIONS	31/12/2009	31/12/2008
Futurs reproducteurs		
Reproducteurs		
Œufs à couvrir		
Volailles de chair		
TOTAUX		
VALEURS NETTES	31/12/2009	31/12/2008
Futurs reproducteurs	406	433
Reproducteurs	748	938
Œufs à couvrir	685	470
Volailles de chair	3 738	4 780
TOTAUX	5 577	6 621

12.2. En volume

En nombre de "têtes"	31/12/2009	31/12/2008
Futurs reproducteurs	58 954	49 130
Reproducteurs	115 795	118 005
Œufs à couvrir	2 131 450	2 135 190
Volailles de chair	4 191 436	4 260 329
TOTAUX	6 497 635	6 562 654

13. STOCKS

VALEURS BRUTES	31/12/2009	31/12/2008
Matières premières et approvisionnements	4 106	4 334
Produits finis	6 138	7 458
TOTAUX	10 244	11 792
PROVISIONS	31/12/2009	31/12/2008
Matières premières et approvisionnements		113
Produits finis	631	681
TOTAUX	631	794
VALEURS NETTES	31/12/2009	31/12/2008
Matières premières et approvisionnements	4 106	4 221
Produits finis	5 507	6 777
TOTAUX	9 613	10 998

Les stocks liés au site de Plumelin ont été classés comme actifs détenus en vue de la vente.

14 . CREANCES

14.1. Détail des créances

VALEURS BRUTES	31/12/2009	31/12/2008
Clients	18 723	21 688
Clients douteux	582	685
Créances fiscales et sociales	2 758	3 529
Avances et acomptes versés sur commandes	241	775
Charges constatées d'avance	266	535
Autres créances d'exploitation	25 338	24 807
Actif d'impôt exigible	2	254
TOTAUX	47 910	52 273
PROVISIONS	31/12/2009	31/12/2008
Provisions sur clients douteux	572	685
Provisions sur autres créances d'exploitation	21 131	21 135
TOTAUX	21 703	21 820
VALEURS NETTES	31/12/2009	31/12/2008
Clients	18 723	21 688
Clients douteux	10	
<i>Sous-total Clients et comptes rattachés</i>	<i>18 733</i>	<i>21 688</i>
Créances fiscales et sociales	2 758	3 529
Avances et acomptes versés sur commandes	241	775
Charges constatées d'avance	266	535
Autres créances d'exploitation	4 207	3 672
<i>Sous-total Autres actifs courants</i>	<i>7 472</i>	<i>8 511</i>
Actif d'impôt exigible	2	254
TOTAUX	26 207	30 453

14.2. Echancier des créances

VALEURS BRUTES	Montants	à 1 an au plus	plus d'un an moins de 5 ans
Clients	18 723	18 723	
Clients douteux	582	582	
<i>Sous-total clients et comptes rattachés</i>	<i>19 305</i>	<i>19 305</i>	
Créances fiscales et sociales	2 758	2 758	
Avances et acomptes versés sur commandes	241	241	
Charges constatées d'avance	266	266	
Autres créances d'exploitation	25 338	25 338	
<i>Sous-total Autres actifs courants</i>	<i>28 603</i>	<i>28 603</i>	
Actif d'impôt exigible	2	2	
TOTAUX	47 910	47 910	

15. TRESORERIE ET EQUIVALENTS DE TRESORERIE

15.1. Décomposition de la trésorerie brute

VALEURS BRUTES	31/12/2009	31/12/2008
Comptes à terme et SICAV	642	1 705
Disponibilités	540	1 222
TOTAUX	1 182	2 927
PROVISIONS	31/12/2009	31/12/2008
Comptes à terme et SICAV	106	
Disponibilités		
TOTAUX	106	
VALEURS NETTES	31/12/2009	31/12/2008
Comptes à terme et SICAV	536	1 705
Disponibilités	540	1 222
TOTAUX	1 076	2 927

Les SICAV de trésorerie sont des placements sans risque.

15.2. Décomposition de la trésorerie nette / Rapprochement de la trésorerie nette avec la trésorerie du tableau des flux de trésorerie

	31/12/2009	31/12/2008
Trésorerie brute	1 076	2 927
Dettes financières à court terme (découverts bancaires)	- 19 867	-21 405
Trésorerie nette	-18 791	-18 478

16. ACTIFS ET PASSIFS CLASSES COMME DETENUS EN VUE DE LA VENTE

Le désengagement progressif des marchés restauration hors foyer à l'égard des produits surgelés nous oblige à envisager une solution pour le site de Plumelin qui se trouve désormais en situation de sous activité chronique. DUC souhaite par conséquent céder le site industriel mais conserver si possible l'activité en la transférant sur d'autres sites. Par conséquent, il ne s'agit pas d'une activité abandonnée au sens de la norme IFRS 5 puisqu'il ne s'agit ni d'une activité que le groupe cède, ni d'une activité que le groupe arrête.

Seuls les immobilisations incorporelles et corporelles, les stocks et le crédit-bail immobilier ont été classés en actifs et passifs détenus en vue de la vente.

	Montants
<i>Immobilisations incorporelles – Valeur brute</i>	2
<i>Immobilisations incorporelles – Amortissements</i>	
Sous-total immobilisations incorporelles	2
<i>Immobilisations corporelles – Valeur brute</i>	4 751
<i>Immobilisations corporelles – Amortissements</i>	-1 345
Sous-total immobilisations corporelles	3 406
Stock et en cours	1 371
Actifs classés comme détenus en vue de la vente	4 779

	Montants
Impôts différés passifs	192
Dettes financières	160
Passifs classés comme détenus en vue de la vente	352

Pour information, la contribution du site de Plumelin au résultat d'exploitation de DUC est la suivante :

	Montants
CHIFFRE D'AFFAIRES NET	8 504
Vente déchets	15
Variation de stocks	-519
Production	8 000
Achats consommés	-5 362
MARGE BRUTE	2 638
Charges de personnel, intérim	-1 980
Autres charges d'exploitation	-1 807
Amortissements et crédit-bail	-1 196
Impôts et taxes	-446
Quote-part des frais de structure	-286
RESULTAT D'EXPLOITATION	-3 077

17. CAPITAUX PROPRES

17.1. Capital social

	31/12/2009	31/12/2008
Nombre de titres	1 862 668	1 862 688
Valeur nominale (en euros)	9,3	9,3
CAPITAL SOCIAL	17 322 998	17 322 998
Nombre d'actions en possession de l'entreprise	47 447	47 447
Nombre d'actions en circulation	1 815 241	1 815 241

Aucune distribution de dividende relative à l'exercice 2009 n'est prévue en 2010. Il n'y a eu aucune distribution de dividendes au cours des trois derniers exercices.

17.2. Décomposition des réserves consolidées

	31/12/2009	31/12/2008
Prime d'émission	7 385	7 385
Report à nouveau	-18 052	-10 337
Ecart de réévaluation société mère	544	544
Réserves consolidées	6 345	6 146
Autres réserves	-3 778	3 738

18. PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

18.1. Variation des provisions court terme et long terme

	PROVISIONS LONG TERME				PROVISIONS COURT TERME		
	Provisions pour indemnités de départ en retraite	Provisions pour médailles du travail	Provisions pour autres avantages long terme	Total	Provisions pour litiges prud'homaux	Provisions pour autres litiges	Total
Valeur au 31/12/2008	2 192	343	23	2 558		201	201
Augmentation des provisions	289		3	292	106	133	239
Montants repris utilisés						-88	-88
Montants repris non utilisés	-584	-25		-609		-28	-28
Valeur au 31/12/2009	1 897	318	26	2 241	106	218	324

18.2. Provisions pour indemnités de retraite

	31/12/2009	31/12/2008
Charges à payer (passif net au bilan)	1 897	2 192
Charges constatées d'avance (actif net au bilan)		
Montant net reconnu au bilan	1 897	2 192

Composantes à inscrire au compte de résultat

	31/12/2009	31/12/2008
Coût des services rendus au cours de l'exercice	163	153
Amortissement des coûts des services passés, droits non acquis	-48	
Coût de l'actualisation	126	103
Amortissement des (gains) ou pertes actuariels	-504	129
Charge (produit) de l'exercice	-263	385

Evolution des provisions au cours de l'exercice (passifs)

	31/12/2009	31/12/2008
Defined Benefit Obligation (engagement) à l'ouverture de l'exercice	2 192	1 802
Effet des modifications de plan (au 1 ^{er} décembre)	-48	
Reclassement IFRS 5		22
Coût des services rendus au cours de l'exercice	163	153
Coût de l'actualisation	126	103
Prestations payées	-32	-17
(Gains) ou pertes actuariels reconnus au cours de l'exercice	-504	129
Defined Benefit Obligation (engagement) à la clôture de l'exercice	1 897	2 192

Réconciliation de la situation financière du régime avec la provision comptabilisée

	31/12/2009	31/12/2008
Situation financière du régime à la clôture de l'exercice	- 1 897	2 192
(Gains) ou pertes actuariels non encore reconnus		
Coût des services passés non encore reconnus		
Autres éléments non reconnus		
Charges (constatées d'avance) à payer à la clôture de l'exercice	-1897	2 192

19. PASSIFS FINANCIERS

19.1. Endettement net

	31/12/2009	31/12/2008
Emprunts et dettes financières à long terme	5 750	6 493
Partie courante des dettes financières à long terme	1 917	1 976
Autres passifs non courants	2 030	2 330
Dettes financières à court terme	19 867	21 405
Dettes financières	29 564	32 204
	31/12/2009	31/12/2008
Dettes financières	29 564	32 204
Trésorerie active	1 076	2 927
Endettement net	28 488	29 277
	31/12/2009	31/12/2008
Trésorerie brute	1 076	2 927
Dettes financières à court terme (découverts bancaires)	-19 867	-21 405
Trésorerie nette	-18 791	-18 478

Taux d'emprunt à long terme (fixe) : Euribor 3 mois

Taux d'emprunt à court terme (fixe) : Euribor 3 mois + 0.8%

19.2. Echéance des passifs financiers

	Montant	A 1 an au plus	Plus d'1an Moins de 5 ans	A plus de 5 ans
à plus d'un an à l'origine	3 504	934	2 563	7
Emprunts auprès des établissements de crédit				
à un an maximum à l'origine	19 867	19 867		
Dettes financières de crédit-bail	4 033	934	2 949	150
Autres dettes financières	130	49	62	19
Autres passifs non courants	2 030	300	1 730	
31/12/2009	29 564	22 084	7 304	176
31/12/2008	32 204	23 381	8 099	724

Dans les emprunts auprès des établissements de crédit est inclus l'affacturage pour un montant de 17.474 K€ au 31 décembre 2009.

A l'actif du bilan, l'affacturage reste inscrit en compte clients car la gestion du poste clients est conservée par la société DUC. En ce qui concerne la société COBRAL, l'essentiel des risques étant porté par le factor, les comptes clients sont soldés.

La mise en place de l'affacturage constitue un moyen de financement des besoins de trésorerie, le poste clients DUC est cédé à hauteur de 96% et celui de COBRAL à hauteur de 100%.

Les charges financières s'élèvent, au cours de l'exercice 2009, à 408 K€ pour DUC et 89 K€ pour COBRAL, soit 497 K€. Les commissions d'affacturage sur la même période sont de 107 K€ pour DUC et 88 K€ pour COBRAL, soit 195 K€.

Le poste clients cédé est composé essentiellement de clients de la grande distribution, les risques financiers liés à l'affacturage peuvent donc être considérés comme quasi-inexistants.

20. AUTRES PASSIFS COURANTS

20.1. Décomposition des autres passifs courants

	31/12/2009	31/12/2009
Dettes fiscales et sociales	12 435	12 311
Produits différés	1 455	1 628
Autres dettes courantes	1 320	1 060
TOTAUX	15 210	14 999

Les dettes fiscales et sociales comprennent 3.365 K€ de dettes vis-à-vis des autres organismes sociaux avec lesquels nous avons obtenu un étalement de paiement.

20.2. Echancier des autres passifs courants

	Montant	A 1 an au plus	Plus d'1 an Moins de 5 ans	A plus de 5 ans
Dettes fiscales et sociales	12 435	10 606	1 829	
Produits différés	1 455	152	567	736
Autres dettes courantes	1 320	1 320		
31/12/2009	15 210	12 078	2 396	736
31/12/2008	14 999	13 543	597	859

21. VARIATION DU BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT

VALEURS NETTES	Variation apparente du BFR	Reclasse- ment en actifs destinés à être cédés	Variation de périmètre	Variation réelle du BFR
Variation des actifs biologiques	-1 044			-1 044
Variation des stocks	-1 385	1 371	-120	-134
Variation des clients	-2 956			-2 956
Variation de l'actif d'impôt exigible	-252		-8	-260
Variation des autres actifs courants	-1 038		-177	-1 215
Variation des fournisseurs	3 702		260	3 962
Variation des passifs d'impôt courants	-2 228			-2 228
Variation des autres passifs courants	-211		30	-181
TOTAUX	-5 412	1 371	-15	-4 056

22. INFORMATION SECTORIELLE, PAR SECTEUR D'ACTIVITE ET ZONE GEOGRAPHIQUE

Spécialiste de la volaille de qualité, Duc propose une gamme complète et variée de volailles (poulets et dindes) label rouge, certifiées et standards. Il est clairement établi que les lignes de produits vendus ne présentent pas des taux de rentabilité, des possibilités de croissance, des perspectives d'avenir et des risques différents.

De plus, la nature des procédés utilisés, les catégories de clients (libre service, rôtissoires et grossistes) auxquels sont destinés les produits, et les méthodes de distribution utilisées sont identiques quel que soit le type de volailles.

Il n'existe donc qu'un secteur d'activité au sein du Groupe : la volaille.

Par ailleurs, toutes les activités du Groupe sont implantées en France et les marchés sont principalement localisés en France (plus de 90%). En conséquence, le secteur géographique est unique et se limite au territoire national.

23. VENTILATION DU CHIFFRE D'AFFAIRES

ZONES GEOGRAPHIQUES	France	Export	31/12/2009	31/12/2008
Ventes de marchandises	60	602	662	135
Production vendue de biens	173 342	15 680	189 022	204 520
Prestations de services	2 393		2 393	3 114
Frais de publicité	-3 923		-3 923	-5 053
TOTAUX	171 872	16 282	188 154	202 716

ZONES GEOGRAPHIQUES EN % DU CHIFFRE D'AFFAIRES	31/12/2009	31/12/2008
France	93%	92%
Benelux	2%	2%
Autres	5%	6%
TOTAUX	100%	100%

TYPES DE PRODUITS	31/12/2009	31/12/2008
Découpe poulet	31%	29%
Poulet entier	18%	18%
Découpe dinde	21%	23%
Traiteurs	12%	12%
Panés	10%	8%
Autres	8%	10%
TOTAUX	100%	100%

CATEGORIES DE PRODUITS	31/12/2009	31/12/2008
Standard	48%	47%
Certifié	30%	31%
Fermier	1%	1%
Hallal	9%	9%
Traiteurs	12%	12%
TOTAUX	100%	100%

24. ACHATS CONSOMMES

	31/12/2009	31/12/2008
Achats de matières premières et autres approvisionnements	90 318	108 148
Achats non stockés de matières et fournitures	4 486	4 173
Achats de marchandises	300	484
TOTAUX	95 104	112 805

25. CHARGES EXTERNES

	31/12/2009	31/12/2008
Sous-traitance	2 140	2 572
Locations	1 402	1 988
Entretiens et réparations	4 796	4 838
Primes d'assurance	834	774
Personnel extérieur	7 308	8 139
Transports de biens	13 586	14 022
Déplacements, missions et réceptions	290	333
Autres services extérieurs	21 110	21 999
TOTAUX	51 466	54 665

Au 31/12/2009, les autres services extérieurs comprennent notamment les rémunérations des éleveurs pour 12.733 K€ et le façonnage confié à des prestataires pour 4.314 K€ (abattage des dindes, ...).

26. DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS

	31/12/2009	31/12/2008
Sur immobilisations incorporelles	76	54
Sur immobilisations corporelles	4 664	4 194
Sur immeubles de placement	13	13
TOTAUX	4 753	4 261

27. DOTATIONS ET REPRISES DE PROVISIONS

	31/12/2009	31/12/2008
Variation des provisions pour médailles du travail	25	-169
Variation des provisions court terme	-211	398
Variation des provisions pour IFC	295	-368
Autres dotations et reprises de provisions	-144	-293
TOTAUX	-35	-432

28. PERSONNEL

28.1. Charges de personnel

	31/12/2009	31/12/2008
Salaires et traitements	27 066	25 828
Charges sociales	10 361	9 093
TOTAUX	37 427	34 921

28.2. Effectifs moyens

En nombre de personnes	31/12/2009	31/12/2008
Cadres	48	46
Agents de maîtrise	106	112
Employés et ouvriers	928	924
TOTAUX	1 082	1 082

28.3. Droit individuel à la formation

Il n'y a pas eu de provision constatée concernant le droit individuel à la formation. Le volume engagé est estimé à 96.321 heures.

29. AUTRES PRODUITS ET CHARGES D'EXPLOITATION

	31/12/2009	31/12/2008
Prix de cession des éléments d'actifs cédés	66	1 551
Subventions reçues	340	341
Reprise en résultat des subventions liées à des actifs	152	144
Autres produits d'exploitation	344	449
TOTAUX	902	2 485

	31/12/2009	31/12/2008
Valeur nette comptable des éléments d'actifs cédés	242	1 668
Autres charges d'exploitation	126	249
TOTAUX	368	1 917

30. COUT DE L'ENDETTEMENT FINANCIER BRUT

	31/12/2009	31/12/2008
Intérêts bancaires	789	1 048
Intérêts liés aux dettes de crédit-bail	226	200
COUT DE L'ENDETTEMENT FINANCIER BRUT	1 015	1 248

31. IMPOT SUR LES RESULTATS

31.1 Décomposition de la charge / du produit (-) d'impôt

	31/12/2009	31/12/2008
Impôts courants	-1	-248
Impôts différés	79	-305
TOTAUX	78	-553

31.2 Passage de l'impôt théorique à l'impôt réel

	31/12/2009		31/12/2008	
	En valeur	En %	En valeur	En %
Résultat net de l'ensemble consolidé (avant écart d'acquisition)	-6 177		-7 630	
Impôt sur les résultats	78		-553	
Résultat net avant impôt	-6 099		-8 183	
Charge d'impôt théorique au taux en vigueur (33,33 %)	-2 033	33,33%	-2 728	33,33%
Impôts liés aux différences permanentes	18	-0,30%	-44	0,54%
Incidence des pertes non activées	2 108	-34,57%	2 449	-29,93%
Imputation des pertes antérieures	-15	0,24%		
Carry-back et régularisations d'impôt			-230	2,82%
IMPOT ET TAUX REEL DE L'IMPOT	78	-1,30%	-553	6,76%

32. RESULTATS PAR ACTION

	31/12/2009	31/12/2008
<i>Numérateur (en milliers d'euros)</i>		
Résultat net part du Groupe	-6 179	-7 516
<i>Dénominateur (en milliers d'actions)</i>		
Nombre moyen d'actions de base	1 815	1 775
Nombre d'actions potentielles dilutives		
Nombre moyen d'actions dilué	1 815	1 775
RESULTAT PAR ACTION (en euros)	-3,40	-4,23
RESULTAT DILUE PAR ACTION (en euros)	-3,40	-4,23

Au 31 décembre 2009, le capital est composé de 1.862.688 actions de 9,30 € de nominal chacune, entièrement libérées.

Le nombre d'actions en circulation au 31 décembre 2009 est de 1.815.241.

33. ENGAGEMENTS

33.1. Engagements financiers donnés

	31/12/2009	31/12/2008
Intérêts sur emprunts non échus	407	640
TOTAUX	407	640

33.2. Engagements financiers versés

	31/12/2009	31/12/2008
Dépôts de garantie / emprunts	11	11
TOTAUX	11	11

33.3. Engagements financiers versés

Les stocks de la société COBRAL sont gagés par la société AUXIGA afin de couvrir une ouverture de crédit avec le Crédit Agricole.

34. AUTRES ENGAGEMENTS

La société DUC s'est portée caution solidaire de la société COBRAL pour la somme de 400 K€ auprès du Crédit Agricole pour une ligne de crédit inférieure ou égale à 800 K€ jusqu'au 19 juillet 2010. Il a été mis en place une ligne de gage AUXIGA sur le stock de COBRAL pour cette même ligne.

La société DUC s'est portée caution de la société COBRAL pour les fournisseurs suivants : SAS START PEOPLE pour 25 K€, VG GOOSSENS pour 35 K€ et pour CAMPINA pour 150 K€.

La société DUC s'est portée caution pour sa filiale en Bulgarie DRB auprès du fournisseur PROMIVI à hauteur de 340 K€.

La société DUC s'est portée caution pour COBRAL auprès de la Trésorerie Générale du Morbihan à hauteur de 742 K€, devant prendre fin courant 2010.

35. PARTIES LIEES

Les comptes consolidés incluent les opérations effectuées par le groupe avec les sociétés qui détiennent son capital, le groupe ne détenant pas de participations qui ne seraient pas consolidées ou mises en équivalence.

Les échanges avec les sociétés membres du Groupe Verneuil, détenteur du capital de DUC, sont des flux financiers et des refacturations de prestations du service juridique.

La convention de trésorerie entre DUC et VERNEUIL PARTICIPATIONS signée en avril 2005 est renouvelée tous les ans par tacite reconduction. Le taux de rémunération est Euribor + 0,5 avec un plafond de 3.000 K€.

Une convention de compte courant bloqué a été signée avec la CECAB le 22 avril 2008 pour une somme de 2 millions d'euros bloqués pendant une période de 7 ans minimum. Ce compte courant est non rémunéré pendant cette période.

35.1. Comptes courants avec les sociétés mères

	31/12/2009		31/12/2008	
	Solde	Intérêts	Solde	Intérêts versés
Compte-courant Verneuil Participations	18		18	1
TOTAUX	18		18	1

35.2. Rémunération des membres de la direction et des administrateurs

	31/12/2009	31/12/2008
Mandataires sociaux	180	180
Membres du comité de direction	424	432
TOTAUX	604	612

36. ACTIFS ET PASSIFS EVENTUELS

Il n'y a aucun actif et passif éventuels sur l'exercice.

37. JETONS DE PRESENCE

Il n'y a pas eu de jetons de présence versés aux membres non salariés du conseil d'administration de DUC en 2009 et en 2008.

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES CONSOLIDES

Aux actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons procédé au contrôle des comptes consolidés de la société DUC relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2009, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I. Opinion sur les comptes consolidés

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en oeuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes consolidés. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion

Nous certifions que les comptes consolidés sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière, ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note 2.1 de l'annexe qui précise qu'en dépit de la situation déficitaire, les comptes consolidés ont été arrêtés sur le principe comptable de la continuité d'exploitation. Ce principe pourrait s'avérer non approprié dans l'hypothèse où le soutien actuel des actionnaires ne serait pas poursuivi ou dans l'hypothèse où la prévision de résultat du groupe ne soit pas atteinte.

II. Justification des appréciations

Les estimations comptables concourant à la préparation des états financiers au 31 décembre 2009 ont été réalisées dans un contexte de difficulté certaine à appréhender les perspectives économiques. C'est dans ce contexte que conformément aux dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce, nous avons procédé à nos propres appréciations que nous portons à votre connaissance :

- La note 3.17 de l'annexe expose les modalités de réalisation du test de dépréciation effectué sur les actifs du Groupe DUC sur la base d'un business.

Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre société, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables précisées ci-dessus et des informations fournies dans les notes de l'annexe et nous nous sommes assurés de leur correcte application.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III. Vérification spécifique

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel à la vérification des informations relatives au groupe données dans le rapport de gestion. Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Chatillon et Neuilly-sur-Seine, le 29 avril 2010

Les Commissaires aux Comptes

Synergie-Audit

Deloitte & Associés

Jean PETIT

Alain PENANGUER

COMPTES SOCIAUX

I. - Bilan au 31 décembre 2009

ACTIF	Montant brut	Amortissements	31/12/2009	31/12/2008
Capital souscrit non appelé				
IMMOBILISAT. INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et développement				
Concessions, brevets, droits similaires	611 687	387 875	223 812	132 755
Fonds commercial	93 632	31 176	62 456	62 455
Autres immobilisations incorporelles				
Avances, acomptes immob. incorporelles				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains	343 982	6337	337 644	340 558
Constructions	20 196 098	8 236 301	11 959 797	11 108 282
Installations tech., matériel, outillage	10 265 176	5 490 068	4 775 108	5 837 717
Autres immobilisations corporelles	633 826	410 553	223 273	313 139
Immobilisations en cours	281 037		281037	1 342 517
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
Participations par mise en équivalence				
Autres participations	6 700 266	617 681	6 082 584	6 594 964
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts	21 444		21 444	42 010
Autres immobilisations financières	186 619	11 434	175 186	2 289 639
ACTIF IMMOBILISE	39 333 766	15 191 425	24 142 341	28 064 036
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières, approvisionnements	3 384283		3 384 283	3 004 958
En-cours de production de biens	5 064 265		5 064 265	6 234 638
En-cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis	4 848 959	583 749	4 265 210	4 923 298
Marchandises				
Avances, acomptes versés/commandes	153 645		153 645	659 769
CREANCES				
Créances clients & comptes rattachés	19 038 001	556 230	18 481 771	20 957 759
Autres créances	29 975 674	21 657 440	8 318 233	8 463 331
Capital souscrit et appelé, non versé				
DIVERS				
Valeurs mobilières de placement (dont actions propres 838 441)	3 081 409	576 058	2 505 351	1 837 818
Disponibilités	246 162		246 162	1 110 538
COMPTES DE REGULARISATION				
Charges constatées d'avance	158121		158 121	214 089
ACTIF CIRCULANT	65 950 519	23 373 477	42 577 042	47 406 199
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Primes remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif				7 265
TOTAL GENERAL	105 284 285	38 564 903	66 719 382	75 477 500

PASSIF	31/12/2009	31/12/2008
Capital social ou individuel (dont versé : 17 322 998)	17 322 998	17 322 998
Primes d'émission, de fusion, d'apport	7 384 583	7 384 583
Ecarts de réévaluation		
Réserve légale		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	-18 052 186	-10 337 482
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	-6 715 683	- 7 714 704
Subventions d'investissements		
Provisions réglementées	51 179	35 061
CAPITAUX PROPRES	-9 109	6 690 456
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques	106 419	7 265
Provisions pour charges	1 890 777	2 205 674
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	1 997 196	2 212 939
DETTES FINANCIERES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	22 460 002	23 917 468
Emprunts, dettes fin. divers (dont emp. Participatifs: 0)	3 946 610	4 143 119
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
DETTES D'EXPLOITATION		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	24 430 199	27 260 815
Dettes fiscales et sociales	13 084 131	9 939 344
DETTES DIVERSES		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	36 975	29 000
Autres dettes	773 165	1 275 719
COMPTES DE REGULARISATION		
Produits constatés d'avance		7 683
DETTES	64 731 081	66 573 148
Ecarts de conversion passif	214	956
TOTAL GENERAL	66 719 382	75 477 500

II. - Compte de résultat

	France	Export	31/12/2009	31/12/2008
Ventes de marchandises	60 109		60 109	42 187
Production vendue - biens	151 158 276	13 472 522	164 630 799	177 818 293
- services	3 131 940		3 131 940	3 926 884
CHIFFRES D'AFFAIRES NETS	154 350 325	13 472 522	167 822 847	181 787 364
Production stockée			-1 896 767	1 241 664
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation			339 898	340 437
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges			725 090	913 146
Autres produits			319 796	313 467
PRODUITS D'EXPLOITATION			167 310 865	184 596 078
Achats de marchandises (y compris droits de douane)			1 539 465	1 743 806
Variation de stock (marchandises)				
Achats matières premières, autres approvisionnements (et droits de douane)			80 803 922	97 759 792
Variations de stock (matières premières et approvisionnements)			- 379 325	-1 078 077
Autres achats et charges externes			54 510 587	57 057 403
Impôts, taxes et versements assimilés			2 238 814	3 323 694
Salaires et traitements			23 005 410	21 527 527
Charges sociales			8 943 956	7 584 092
DOTATIONS D'EXPLOITATION				
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			2 228 547	2 047 549
Sur immobilisations : dotations aux provisions				
Sur actif circulant : dotations aux provisions			73 485	727 555
Pour risques et charges : dotations aux provisions			106 419	474 546
Autres charges			222	1 359
CHARGES D'EXPLOITATION			173 071 502	191 169 246
RESULTAT D'EXPLOITATION			-5 760 637	-6 573 168
OPERATIONS EN COMMUN				
Bénéfice attribué ou perte transférée				
Perte supportée ou bénéfice transféré				
PRODUITS FINANCIERS				
Produits financiers de participations			276 574	265 762
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé			10 372	64 670
Autres intérêts et produits assimilés			45 439	155 022
Reprises sur provisions et transferts de charges			149 456	901 271
Différences positives de change			117 349	231 939
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
PRODUITS FINANCIERS			599 190	1 618 663
Dotations financières aux amortissements et provisions			537 164	653 237
Intérêts et charges assimilées			679 142	1 547 038
Différences négatives de change			185 637	462 451
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
CHARGES FINANCIERES			1 401 943	2 662 726
RESULTAT FINANCIER			-802 753	-1 044 062
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS			-6 563 390	-7 617 230
Produits exceptionnels sur opérations de gestion				
Produits exceptionnels sur opérations en capital			70 500	1 732 862
Reprises sur provisions et transferts de charges				
PRODUITS EXCEPTIONNELS			70 500	1 732 862
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion			104 209	32 675
Charges exceptionnelles sur opérations en capital			219 688	1 925 722
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions			16 118	16 118
CHARGES EXCEPTIONNELLES			340 015	1 974 515
RESULTAT EXCEPTIONNEL			-269 515	-241 653
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise				
Impôts sur les bénéfices			-117 222	- 144 179
TOTAL DES PRODUITS			167 980 555	187 947 603
TOTAL DES CHARGES			174 696 238	195 662 308
BENEFICE OU PERTE			-6 715 683	-7 714 704

III. - Annexe aux comptes sociaux au 31 décembre 2009

FAITS MAJEURS DE L'EXERCICE

L'exercice 2009 s'est déroulé dans un contexte général de crise qui a touché tous les secteurs d'activité. La filière volaille n'a pas été épargnée avec la disparition de deux acteurs importants (UNICOPA et ARRIVE) absorbés l'un par GASTRONOME et le second par LDC.

DUC, très axé sur les produits à marques de distributeurs, plutôt moyen voire haut de gamme, a souffert de l'explosion des ventes en 1^{er} prix. Compte tenu de la préférence donnée par les consommateurs aux prix bas, il nous a été très difficile de conserver toutes nos parts de marché.

Sur le secteur de la grande distribution, nous avons réussi à préserver les volumes mais les baisses concédées sur les prix au second semestre ont pesé sur le chiffre d'affaires de fin d'année. Pour les autres secteurs et volontairement la R.H.F. en surgelé, nous avons continué notre politique de désengagement pour restaurer nos marges.

Afin d'optimiser les performances du groupe, nous avons décidé au cours du second trimestre d'initier une démarche d'amélioration continue avec l'aide du cabinet ALTEO. Nous avons désigné le site de Chailley en qualité de site pilote et, suite au succès rencontré, nous avons généralisé le programme d'amélioration continue sur l'ensemble du Groupe.

En parallèle, le service Achats a été structuré et centralisé afin de réaliser des économies substantielles.

Nous avons consolidé notre participation dans notre activité en Bulgarie et détenons désormais 51% du capital de la société DRB au 31 décembre 2009.

PERSPECTIVES D'AVENIR

Le désengagement progressif des marchés R.H.F. à l'égard des produits surgelés nous oblige à envisager une solution pour le site de Plumelin qui se trouve désormais en situation de sous activité chronique.

La mise en place généralisée du programme d'amélioration continue va générer des économies conséquentes au niveau des coûts industriels et contribuer au rétablissement de la profitabilité.

Nos efforts visant à promouvoir les produits certifiés devraient déboucher en 2010 sur des volumes additionnels avec la probable communication sur les produits non OGM.

Nous souhaitons également nous orienter vers les filières BIO ainsi que vers le développement des produits micro-ondables, à la fois en volaille et en produits traiteurs, afin de répondre aux attentes croissantes de nos clients pour ce type de produits.

PARTICIPATIONS

La société DIALZO, dont nous détenons 38,76% du capital au 31 décembre 2009, a fait l'objet d'une liquidation judiciaire prononcée le 15 septembre 2009 par le Tribunal de Commerce de Périgueux, lequel jugement a également autorisé la poursuite de l'activité jusqu'au 15 décembre 2009.

La valeur de ces titres a par conséquent été intégralement provisionnée dans nos livres.

Par jugement du 10 décembre 2009, la poursuite de l'activité a été décidée et un plan de cession a été entériné par jugement du 5 janvier 2010.

REPARTITION DU CAPITAL

Au 31 décembre 2009, l'actionnariat de DUC est réparti de la manière suivante :

FINANCIERE DUC	43.37 %
VERNEUIL PARTICIPATION	21.64 %
VERNEUIL & ASSOCIES	0.01 %
<i>Sous total Groupe VERNEUIL</i>	<i>65.02 %</i>
CECAB	16.82 %
CAFO	2.15 %
Groupe BONGRAIN	3.22 %
PUBLIC	10.24 %
AUTO-DETENTION	2.55 %
TOTAL	100.00 %

II - PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

Généralités :

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, à l'exception des changements décrits ci-dessous, concernant l'évaluation des immobilisations et des stocks.
- indépendance des exercices,
- et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives.

Méthodes d'évaluation :

Immobilisations corporelles

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2009, les méthodes d'évaluations des immobilisations corporelles n'ont pas été modifiées. L'amortissement est calculé en fonction de la durée d'utilité estimée de l'actif corporel suivant les méthodes linéaire ou dégressive. Cette méthode est appliquée suite à la mise en œuvre chez DUC des règlements CRC 2002-10 et 2004-06, applicables aux exercices ouverts à compter du 01/01/2005. C'est la méthode rétrospective de réallocation des valeurs brutes qui a été retenue avec la méthode de décomposition des immobilisations.

Un test de dépréciation sur les immobilisations a été opéré sur les comptes du groupe DUC sur la base d'un business plan sur 3 ans. Concernant l'actualisation des flux de trésorerie, nous avons retenu 2 périodes de projection : 10 ans nous apparaît en effet comme étant la durée plus proche de la durée d'utilité restant à courir des actifs évalués.

Le marché dans lequel évolue le groupe DUC étant relativement risqué, nous avons retenu un taux d'actualisation avant impôt de 6%.

Sur une hypothèse de 10 ans, la valeur d'utilité est de 60.709 K€. Comme la valeur comptable des immobilisations corporelles et incorporelles du groupe DUC au 31 décembre 2009 est de 33.720 K€, il n'y a pas lieu à dépréciation.

Les durées d'utilité retenues pour les différentes catégories d'immobilisations corporelles sont les suivantes :

Immobilisations corporelles

Constructions	5 à 67 ans L
Installations techniques, agencements	3 à 50 ans L
Matériel et outillage	5 à 50 ans L
Matériel informatique	5 ans
Matériel de transport	2 à 4 ans L
Autres immobilisations corporelles	3 à 20 ans L

L : linéaire - D : dégressif

Ces durées sont appliquées à chacun des composants des immobilisations corporelles.

Participations, autres titres immobilisés

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires, ou la valeur d'apport. Une dépréciation est constituée notamment lorsque cette valeur s'avère supérieure à la quote-part de la société dans les capitaux propres de la filiale ou participation sauf si les résultats et perspectives font prévoir un rétablissement de ces capitaux propres. Les titres ne font pas l'objet de dépréciation si leur valeur est inférieure aux transactions récentes sur ces titres.

Stocks

Les stocks de matières consommables, pièces détachées et emballages sont évalués selon la méthode F.I.F.O.

Un changement de la méthode d'évaluation des stocks de produits intermédiaires, auparavant évalués selon la méthode du prix de revient, a été adopté en 2005.

Les produits intermédiaires ou actifs biologiques sont évalués selon les méthodes suivantes :

- Les futurs reproducteurs sont valorisés au prix de revient ;
- Les poules pondeuses sont valorisées au coût de revient duquel est retranché le prix de revient de chaque œuf à couvrir produit par la poule, au prorata du temps, jusqu'à un seuil correspondant au prix du marché de la poule de réforme ; les mâles reproducteurs ne sont pas valorisés.
- Les œufs à couvrir sont évalués ainsi :
 - les œufs en attente d'incubation sont valorisés au prix de l'œuf acquis à l'extérieur ;
 - les œufs en incubation sont valorisés au prix des poussins acquis à l'extérieur auquel on applique le taux d'éclosion du mois en cours.
- Les volailles de chair sont évaluées ainsi :
 - Le 100% végétal : valorisation au prix du marché ;
 - Le certifié : valorisation au prix de revient

Un changement de la méthode d'évaluation des stocks de produits finis est intervenu dans l'établissement des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2005. Depuis, les stocks de produits finis sont évalués au prix du marché après déduction des coûts de commercialisation (et non plus au prix du marché décoté comme auparavant).

Les stocks font l'objet d'une dépréciation lorsque leur montant brut est supérieur au cours du jour ou à la valeur de réalisation. Cette dernière est estimée en déduisant de la valeur du marché les charges directes de commercialisation qu'il reste à engager pour distribuer le produit.

Créances

Les créances sont enregistrées pour leur valeur nominale, ou leur valeur d'apport. Une dépréciation est pratiquée lorsque le recouvrement de la créance est compromis.

Disponibilités et valeurs mobilières de placement

Les liquidités disponibles ont été évaluées à leur valeur nominale (en euros).

	Valeur Brute comptabilisée	Provision comptabilisée	Valeur nette comptabilisée
ACTION	1 071 851	576 058	495 793
FCP*	1 600 542		1 600 542
SICAV	409 016		409 016
TOTAL	3 081 409	576 058	2 505 351

DUC détient 44 447 de ses actions au 31/12/2009 pour une valeur brute de 838 441 euros et pour une valeur nette comptable de 368 660 euros à cette date.

24 000 de ces actions pour une valeur brute de 387 151 euros et pour une valeur nette comptable de 176 160 euros ont été acquises dans le cadre d'un plan d'option d'achat réservé à une catégorie de salariés DUC.

** Ce montant comprend 1 599 680 euros de fonds bloqués pour le fonds de garantie de RBS Factor

Médailles du travail

La charge médaille du travail a été comptabilisée en provision pour risques et charges pour la première fois en 2004. Cette provision pour médaille du travail est calculée sur la base d'une actualisation des droits acquis par les salariés prenant en compte un coefficient de mortalité et de rotation ainsi que l'évolution des salaires (le taux étant identique à celui retenu pour le calcul des indemnités de départ en retraite).

Le montant des droits qui seraient acquis par les salariés de la société DUC au 31/12/09 au titre des médailles du travail fait l'objet d'une provision pour risques et charges.

Indemnités de départ en retraite

Les indemnités de départ en retraite de la société sont calculées sur la base d'une actualisation des droits acquis par les salariés prenant en compte un coefficient de mortalité et de rotation ainsi que l'évolution des salaires.

Pour le calcul des droits acquis au 31/12/2009, des hypothèses conformes à la réalité des faits ont été retenues. L'expérience a pu permettre de déterminer que le cas le plus courant est le départ volontaire à 60 ans (et non pas le départ à l'initiative de l'employeur à 65 ans comme retenu précédemment).

Les calculs effectués au 31/12/2009 tiennent compte des dispositions de la convention collective et du Code du Travail.

Le montant des droits qui seraient acquis par les salariés de la société DUC au 31/12/2009 au titre des indemnités de départ à la retraite fait l'objet d'une provision pour risques et charges.

D.I.F.

Le solde des heures DIF au 31/12/2009 est de 79.080 heures.

III - COMPARABILITE DES COMPTES

Les comptes présentés ont été établis selon les mêmes formes et les mêmes méthodes que l'année précédente.

IV - INFORMATIONS FISCALES

L'option pour le régime de l'intégration fiscale a été renouvelée pour une durée de cinq ans, à compter du 1^{er} janvier 2003. La société SOVIGARD est intégrée dans le groupe fiscal DUC à partir du 1^{er} janvier 2006. La société DUC constitue un groupe fiscal avec ses filiales CHAROLLES ACCOUVAGE, DROME ACCOUVAGE, NUTRI-BOURGOGNE, Rôtisserie DUC Dijon et SOVIGARD.

Conformément aux dispositions de la convention d'intégration fiscale, l'économie d'impôt résultant de la prise en compte du déficit de la filiale reste acquise à la société mère.

Les sociétés SCEA DE VARENNES, SCI DE LA TIRANDIERE et SCI DE VARENNES sont des sociétés civiles transparentes fiscalement.

V - RISQUE LIE AUX EMPRUNTS

Au 31/12/2009, la société ne détient pas d'emprunt à taux variable.

IMMOBILISATIONS

	Début de l'exercice	Réévaluation	Acquisition, apports
Frais d'établissement, de recherche et de développement			
Autres postes d'immobilisations incorporelles	542 004		163 315
Terrains	343 512		470
Constructions sur sol propre	7 202 585		354 010
Constructions sur sol d'autrui	365 761		
Constructions install.géné., agencemts, aménagemts	11 474 846		1 322 443
Installations techniques, matériel et outillage industriel	10 406 765		392 606
Installations générales, agencements, aménagements	2 022		
Matériel de transport	22 224		
Matériel de bureau et informatique, mobilier	602 524		19 457
Emballages récupérables et divers	12 557		
Immobilisations corporelles en cours	1 342 517		190 330
Avances et acomptes			
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	31 773 313		2 279 315
Participations évaluées par mise en équivalence			
Autres participations	6 689 266		11 000
Autres titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières	2 343 083		
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	9 032 348		11 000
TOTAL GENERAL	41 347 665		2 453 630

	Virement	Cession	Fin d'exercice	Valeur d'origine
Frais d'établissement de recherche et de développement				
Autres postes immobilisations incorporelles			705 318	
Terrains			343 982	
Constructions sur sol propre		22 867	7 533 728	
Constructions sur sol d'autrui			365 761	
Constructions installations générales, agencements		500 680	12 296 609	
Installations techn., matériel et outillage industriel	67 314	467 060	10 265 176	
Installations générales, agencements divers			2 022	
Matériel de transport		11 982	8 242	
Matériel de bureau et informatique, mobilier		10 976	611 005	
Emballages récupérables et divers			12 557	
Immobilisations corporelles en cours	990 275	261 535	281 037	
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	1 057 409	1 275 101	31 720 118	
Participations par mise en équivalence				
Autres participations			6 700 266	
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immobilisations. financières		2 135 019	208 063	
IMMOBILISATIONS FINANCIERES		2 135 019	6 908 329	
TOTAL GENERAL	1 057 409	3 410 120	39 333 766	

AMORTISSEMENTS

	Début exercice	Dotations	Reprises	Fin exercice
Frais d'établissement et de développement				
Autres immobilisations incorporelles	346 793	72 257		419 051
Terrains	2 954	3 384		6 337
Constructions s/sol propre	2 729 779	174 441	22 867	2 881 353
Constructions s/sol autrui	52 242	13 683		65 924
Constructions installations géné, agencemts, aménagemts	5 152 889	569 575	433 441	5 289 024
Installations techn, matériel et outillage industriels	4 562 146	1 295 796	371 116	5 486 826
Install. géné, agencemts et aménagemts divers	825	404		1 230
Matériel de transport	20 223	0	11 982	8 242
Matériel de bureau et informatique, mobilier	298 457	106 406	10 976	393 887
Emballages récupérables divers	4 683	2511		7 195
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	12 824 199	2 166 200	850 382	14 140 017
TOTAL GENERAL	13 170 992	2 238 458	850 382	14 559 068

Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires

	Dotations			Reprises			Mouvements amortissements fin exercice
	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort.fisc exception.	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort.fisc exception.	
Frais établ., recherche							
Autres immo incorporelles							
Terrains							
Constr. s/ sol propre			16 118				16 118
Constr. s/sol d'autrui							
Constr. et instal							
Install. tech, outillage							
Install. Géné, agencements							
Matériel de transport							
Mat. bureau et informatique							
Emballages récupérables							
CORPOREL			16 118				16 118
TOTAL			16 118				16 118

Charges réparties sur plusieurs exercices	Début exercice	Augmentations	Dotations	Fin exercice
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes de remboursement des obligations				

CREANCES ET DETTES

Etat des créances

	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Créances rattachées à des participations			
Prêts	21 444	15 523	5 921
Autres immobilisations financières	186 619	186 619	
Clients douteux ou litigieux	577 185	577 185	
Autres créances clients	18 460 816	18 460 816	
Créance représentative de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés	6 590	6 590	
Sécurité Sociale et autres organismes sociaux	1 088	1 088	
Etat, autres collectivités : impôt sur les bénéfiques			
Etat, autres collectivités : taxe sur la valeur ajoutée	1 647 293	1 647 293	
Etat, autres collectivités : autres impôts, taxes, versements assimilés			
Etat, autres collectivités : créances diverses	654 432	654 432	
Groupe et associés	3 482 442	3 482 442	
Débiteurs divers	24 183 827	24 183 827	
Charges constatées d'avance	158 121	158 121	
TOTAL GENERAL	49 379 859	49 373 938	5 921
Montant des prêts accordés en cours d'exercice			
Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice	20 566		
Prêts et avances consentis aux associés			

Etat des dettes

	Montant brut	A 1 an au plus	Plus d'1 an, -5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts, dettes à 1 an maximum à l'origine	19 028 285	19 028 285		
Emprunts, dettes à plus d'1 an à l'origine	3 431 717	861 814	2 563 341	6 563
Emprunts et dettes financières divers	127 378	46 441	61 691	19 247
Fournisseurs, comptes rattachés	24 430 199	24 430 199		
Personnel et comptes rattachés	5 040 066	5 040 066		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	4 891 451	4 399 195	492 255	
Etat: impôt bénéfiques	2 227 811	891 135	1 336 676	
Etat : T.V.A.	24 429	24 429		
Etat : obligations cautionnées				
Etat : autres impôts, taxes et assimilés	900 374	900 374		
Dettes s/immobilisations et comptes rattachés	36 975	36 975		
Groupe et associés	3 819 231	3 819 231		
Autres dettes	773 165	773 165		
Dettes représentatives de titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
TOTAL GENERAL	64 731 081	60 251 310	4 453 962	25 809
Emprunts souscrits en cours d'exercice				
Emprunts remboursés en cours d'exercice	704 738			
Emprunts, dettes contractés auprès des associés				

Annexe aux états des créances et dettes :

Créances

Au 31 décembre 2009, les créances, représentant 49 380 K€, sont des créances à moins d'un an pour 49 374 K€ et à plus d'un an moins de 5 ans pour 6 K€.

Le poste « groupe et associés » se compose principalement de comptes courants vis à vis de :

SCEA VARENNES	459 K€
DUC DEV. INTERNATIONAL	112 K€
ROT DUC DIJON	445 K€
FOCH INVESTISSEMENTS	129 K€
COBRAL	892 K€
NUTRIBOURGOGNE	1 328 K€
C/C Intégration fiscale	117 K€

Le poste « débiteurs divers » se compose principalement :

- d'un compte courant vis à vis de BSA BOURGOIN d'un montant de 21 085 K€ intégralement provisionné depuis le 31/12/2000.
- du compte de notre factor RBS pour 2 609 K€
- d'un compte produit à recevoir d'un montant de 93 K€
- d'un compte débiteur SVS 98 d'un montant de 194 K€.

Dettes

Le poste « autres dettes » de 773 k€ se compose de :

Avoirs à établir et clients créditeurs	103 K€
Ristournes à payer	306 K€
Dettes diverses	364 K€

Le poste « groupe et associés » de 3 819 K€ se compose essentiellement de :

C/C SOVIGARD	1 093 K€
C/C CHAROLLES ACC	305 K€
C/C DROME ACCOUVAGE	187 K€
C/C VERNEUIL PART.	18 K€
C/C FINANCIERE DUC	2 K€
C/C FDCP	204 K€
C/C CECAB	2.000 K€

Exposition au risque de taux

La société dispose de financements sous forme d'emprunts répartis de la manière suivante :

- Emprunts à taux fixes = 100%

Situation nette

	Capital	Primes d'apport	Réserve légale	Réserves réglem.	Provisions réglem	Report à nouveau	Résultat	Total
au 31/12/08	17 322 998	7 384 583	0	0	35 061	-10 337 482	-7 714 704	6 690 456
Affectation du résultat 2008						-7 714 704	7 714 704	0
au 31/12/09					16 118		-6 715 683	6 699 565
TOTAL	17 322 998	7 384 583	0	0	51 179	-18 052 186	-6 715 683	-9 109

Provisions

Nature des provisions	Montant au début de l'exercice	Dotations	Reprises	Montant à la fin de l'exercice
Prov. gisements miniers, pétroliers Prov. pour investissement Prov. pour hausse des prix Amortissements dérogatoires Dont majoration exceptionnelle 30% Implantations étrangères avant 01/01/92 Implantations étrangères après 01/01/92 Prov. pour prêts d'installation Autres provisions réglementées	35 061	16 118		51 179
PROVISIONS REGLEMENTEES	35 061	16 118		51 179
Prov. pour litiges Prov. pour garanties clients Prov. pertes marchés à terme Prov. pour amendes et pénalités Prov. pour pertes de change Prov. pensions, obligations similaires Prov. pour impôts Prov. pour renouvellement immo. Prov. pour grosses réparations Prov. charges s/congés à payer Autres prov. risques et charges	7 265 2 205 674		7 265 314 897	1 890 777
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	2 212 939	106 419	322 162	1 997 196
Provisions immobilisations incorporelles Provisions immobilisations corporelles Provisions titres mis en équivalence Provisions titres de participation Provisions autres immobilisations financières Provisions stocks et en cours Provisions comptes clients Autres provisions pour dépréciation	6 902 94 301 11 434 652 055 482 745 22 361 906	523 380	3 659 68 306 73 485 13 784	3 243 617 681 11 434 583 749 556 230 22 233 499
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	23 609 342	610 649	214 156	24 005 835
TOTAL GENERAL	25 857 342	733 186	536 318	26 054 210
Dotations et reprises d'exploitation Dotations et reprises financières Dotations et reprises exceptionnelles Dépréciation des titres mis en équivalence à la clôture de l'exercice		179 904 537 164 16 118	386 862 149 456	

Provisions pour risques et charges :

	2009	2008
Risques (procédures prud'homales et amendes)	106 419	0
Indemnités retraite	1 646 761	1 942 585
Médaille du travail	244 016	263 089
Provision écart de change	0	7 265

Dépréciation :

Compte tenu de l'absence de produits chez DUC DEVELOPPEMENT INTERNATIONAL, dont le capital est détenu à 70 % par DUC, et de l'existence de charges, les capitaux propres de cette société étant largement inférieurs à son capital social, les titres DUC DEVELOPPEMENT INTERNATIONAL ont fait l'objet au 31/12/2003 d'une dépréciation pour la totalité de leur valeur, soit 26 679 euros.

De même, le compte-courant détenu par DUC chez DUC DEVELOPPEMENT INTERNATIONAL a été intégralement déprécié en 2003 puis complété jusqu'en 2009 pour un montant total de 110 814,44 euros.

Compte tenu du résultat, de la situation des capitaux propres et de l'arrêt d'activité 2005 de la société ROTISSERIE DUC DIJON, DUC, titulaire de la totalité du capital, a inscrit une dépréciation sur les titres de sa filiale pour la totalité de leur valeur.

DUC a également inscrit une dépréciation sur les comptes-courants.

Les provisions suivantes ont été inscrites :

	TITRES 2005	TITRES 2004	C/C
ROTISSERIE DUC DIJON	60 000 €	60 000 €	439 074,40 €

La SCI de la TIRANDIERE avait consenti un crédit-bail immobilier à un éleveur, ce contrat a pris fin en 2005 et la société n'a plus d'activité ni d'actif, les titres détenus en totalité par DUC ont donc été dépréciés pour la totalité de leur valeur, soit 7 622 €.

Une dépréciation sur actif circulant de 556 K€ a été inscrite pour risque de non-recouvrement de clients.

Stocks (en milliers d'euros)

	2009	2008
Matières premières et approvisionnements	3 384	3 005
En-cours élevage	5 064	6 235
Produits finis	4 849	5 575
TOTAL VALEUR BRUTE	13 297	14 815
Dépréciation	584	652
VALEUR NETTE	12 713	14 163

Composition du capital social

Catégories de titres	A la clôture de l'exercice	Créés pendant l'exercice	Remboursés pendant l'exercice	Valeur nominale
Actions ordinaires	1 862 688			9,30 €

Détail des produits à recevoir

	31/12/2009
Clients et comptes rattachés	110 796
Factures clients à établir	213 257
Factures clients à établir GPE IG	622
Provisions av. litiges exercice	-77 912
Provision av. litiges exercice précédent	-25 170
Autres créances	834 781
Avoirs fournisseurs à recevoir	80 816
Etat, produits à recevoir	654 432
Produits à recevoir GRP	6 913
Produits à recevoir	92 620
Total des produits à recevoir	945 578

Détail des charges à payer

	31/12/2009
Dettes fournisseurs comptes rattachés	1 275 694
Fournisseurs charges à payer	1 386 139
Part publicitaire non reçue France	-46 274
Part publicitaire non reçue export	-64 171
Autres dettes	305 863
Clients avoirs à établir	35 361
Clients rist à payer France	266 445
Clients rist à payer export	4 057
Dettes fiscales et sociales	4 949 253
Congés payés à payer	2 035 167
Provision CET	374 575
Provision RTT	82 320
Provision primes diverses	138 543
Participation salariés	45 000
Prov RC+RN	52 383
Prov compte temps ouv.+P	95 986
Provision prime assiduité+pre	18 023
Provision prime production/qu	16 948
Provision prime transports	90 877
Charges à payer/ provision CP	839 293
Charges à payer / CET	165 573
Charges à payer/provision RTT	39 722
Charges à payer /provision CT+PAU	38 389
Charges à payer/provision rc+rn	20 499
Prov ch/primes diverses	13 879
Provision charges/assiduité+précarité	6 577
Provision charges/ prime production	7 679
Taxe professionnelle	867 820
Autres dettes	204 413
C/C FDCP	204 413
Intérêts courus sur découvert	208
Banques charges à payer	208
TOTAL DES CHARGES A PAYER	6 735 432

Détail des charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	158 121
Charges payées d'avance	158 121
TOTAL DES CHARGES ET PRODUITS CONSTATES D'AVANCE	158 121

Transferts de charges :

Nature des transferts	Montant	Imputation au compte
Remboursement assurance	61 632	791251
Remboursement subrogation salaire	276 596	791000
TOTAL	338 228	

Ventilation du chiffre d'affaires en euros

	Chiffre d'affaires France	Chiffre d'affaires Export	Total 31/12/2009	Total 31/12/2008	Variation en %
Production vendue de biens	151 158 276	13 472 522	164 630 799	177 818 293	-7,42%
Production vendue de services	3 131 940		3 131 940	3 926 884	-20,24%
Ventes de marchandises	60 109		60 109	42 187	42,48%
TOTAL	154 350 325	13 472 522	167 822 847	181 787 364	-7,68%

Charges et produits exceptionnels

Nature des charges	Montant	Imputation au compte
Cession d'immobilisations	218 894	675000
Charges exceptionnelles	794	678800
Charges/ext antérieur		672100
Amendes pénalités	13 759	671200
Pénalités sur marché	90 450	671100
Dotations provisions impôts		687500
Cession immobilisations financières		675600
Amortissement dérogatoire	16 118	687200
TOTAL	340 015	

Nature des produits	Montant	Imputation au compte
Subventions d'investissements reçues		777000
Produits/cessions cédées	70 500	775000
Reprise s/ prov risques exceptionnels		787500
Produits exceptionnels		778800
Reprise autres provisions elem		787510
Reprise provision fournisseurs antérieurs		787800
Produits sur immobilisations financières		775600
TOTAL	70 500	

Engagements hors bilan

	Montant hors bilan
Effets escomptés non échus	
Autres engagements donnés	407 068
Intérêts sur emprunts	407 068
TOTAL	407 068

Engagements financiers reçus :

Autres engagements :

La société DUC s'est portée caution solidaire de la société COBRAL pour la somme de 400 K€ auprès du CREDIT AGRICOLE pour une ligne de trésorerie inférieure ou égale à 800 K€ jusqu'au 19 juillet 2010.

La société DUC s'est portée caution de la société COBRAL pour les fournisseurs suivants : SAS START PEOPLE pour 25 K€, VG GOOSSENS pour 35 K€ et pour CAMPINA pour 150 K€.

La société DUC s'est portée caution pour sa filiale en Bulgarie DRB auprès du fournisseur PROVIMI à hauteur de 340 K€.

La société DUC s'est portée caution pour COBRAL auprès de la Trésorerie Générale du Morbihan pour sa filiale COBRAL à hauteur de 742 K€.

Engagements de Crédit-bail

	Terrains	Constructions	Matériel outillage	Autres immobilisations	Total
VALEUR D'ORIGINE		850 654	3 474 648		4 325 302
AMORTISSEMENTS					
TOTAL					
VALEUR NETTE		850 654	3 474 648		4 325 302
REDEVANCES PAYEES					
Cumul exercices antérieurs		122 156	278 369		400 525
Exercice en cours		553 500	545 562		1 099 062
TOTAL		675 656	823 931		1 499 587
VALEUR RESIDUELLE		174 998	2 650 717		2 825 715

Rémunération des dirigeants

	Total dirigeants	En K€	
		Mandataires sociaux	Comité de direction
Engagements financiers			
Rémunérations allouées		180	424
Conditions de prêts consentis au cours de l'exercice			
Remboursements opérés pendant l'exercice			

Effectif moyen

Catégories	31/12/2009	31/12/2008
OUVRIERS	683	661
EMPLOYES	104	115
AGENTS DE MAITRISE	81	86
CADRES	35	33
TOTAL	903	895

Identité des sociétés mères consolidant les comptes de la société

Dénomination sociale - siège social	Forme	Montant du capital	% détenu
VERNEUIL PARTICIPATIONS 29 rue Viala - 75015 PARIS	SA	10 992 650 €	65,02%

Liste des filiales et participations

Dénomination Siège Social	Capital Capitaux propres	% Participation	Val. brute Titres Val. nette Titres	Prêts, avances Cautions	Chiffre d'affaires Résultat
<i>FILIALES (plus de 50%)</i>					
CHAROLLES ACCOUVAGE SAS	991	100	1.037		132
382904092 CHAILLEY	1 190		1.037		48
VARENNES SCEA	15	99,90	15		1 226
384018644 CHAILLEY	266		15		59
NUTRI BOURGOGNE SAS	360	100	359		30 599
401735352 CHAILLEY	1 518		359		101
DROME ACCOUVAGE SAS	84	100			171
343580981 CHAILLEY	367				93
SOVIGARD SAS	168	100	2.805		437
339457178 CHAILLEY	4 834		2.805		-20
DRB	167	51	51		3 345
BULGARIE	118		51		45
SCI DE LA TIRANDIERE	15	100	8		
390363463 CHAILLEY	-7		8		
D.D.I	38	70	27		
433278892 CHAILLEY	-123				-3
SCI DE VARENNES	14	100	15		3
385025440 CHAILLEY	74		15		-1
ROTISS. DUC DIJON	60	100	60		
448423053 CHAILLEY	-446				-5
COBRAL	2.700	100	1.800		22 644
393757067 LORIENT	-1 329		1 800		632
COBRAL LA CHEZE	8	100	40		
393732045 LA CHEZE	-170		40		-13

Charges et produits concernant les entreprises liées (en euros)

Société	Charges	Produits	Produits et charges financiers
Sovigard	441 416		-12 430
Drôme Accouvage	171 246	0	-2 009
Charolles Accouvage	131 932	0	-4 910
SCEA de Varennes	1 222 236	50 163	4 905
Nutri-Bourgogne	29 940 266	333 528	15 590
SCI de la Tirandière	0	0	0
DRB	21 312	42 644	0
Duc Développement International	0	0	1 329
SCI de Varennes	0	0	0
Rôtisserie Duc Dijon	0	0	5 308
Verneuil Participations	0	0	0
Cobral	22 379	387 555	14 259
Cecab	27 197 784		-37 056
Total	59 148 571	813 890	-15 014

Résultats des cinq derniers exercices

Date d'arrêté	31/12/2009	31/12/2008	31/12/2007	31/12/2006	31/12/2005
Durée de l'exercice (mois)	12	12	12	12	12
CAPITAL EN FIN D'EXERCICE					
Capital social	17 322 998,40	17 322 998,40	16 764 998,40	12 053 004,60	12 053 004,60
Nombre d'actions - ordinaires	1 862 688	1 862 688	1 802 688	1 296 022	1 296 022
Nombre maximum d'actions à créer					
OPERATIONS ET RESULTATS					
Chiffre d'affaires hors taxes	167 822 847	181 787 268	163 961 624	101 714 986	96 699 628
Résultat avant impôt, participation, et dotations aux amortissements et provisions	-4 407 491	-5 539 100	4 858 243	-1 012 744	-5 071 225
Impôts sur les bénéfices	-117 222	-144 179	-69 398	-13 595	-481 116
Dotations aux amortissements et provisions	2 425 415	2 319 783	520 246	2 367 271	1 171 977
Résultat net	-6 715 683	- 7 714 704	4 407 395	-3 366 420	-5 762 085
RESULTAT PAR ACTION					
Résultat après impôt, participation, avant dotations aux amortissements, provisions	-2,3	-2,89	2,73	-0,77	-3,54
Résultat après impôt, participation, et dotations aux amortissements et provisions	-3,6	-4,14	2,44	-2,6	-4,45
Dividende attribué					
PERSONNEL					
Effectif moyen des salariés	903	895	842	638	681
Masse salariale	23 005 410	21 527 527	19 086 708	14 131 206	13 779 618
Sommes versées en avantages sociaux (sécurité sociale, œuvres sociales...)	8 943 956	7 584 092	7 329 241	5 239 860	5 203 602

RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Aux Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2009, sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société DUC SA, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

1 Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note II de l'annexe qui précise qu'en dépit de la situation déficitaire et des capitaux propres négatifs, les comptes sociaux ont été arrêtés sur le principe comptable de la continuité d'exploitation. Ce principe pourrait s'avérer non approprié dans l'hypothèse où le soutien actuel des actionnaires ne serait pas poursuivi ou dans l'hypothèse où la prévision de résultat du groupe ne soit pas atteinte.

2 Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

- Le paragraphe « participation, autres titres immobilisés » de la note II de l'annexe expose les règles et méthodes comptables relatives aux titres de participations.
- Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre société, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables précisées ci-dessus et des informations fournies dans les notes de l'annexe et nous nous sommes assurés de leur correcte application.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

3 Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'administration et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

Concernant les informations fournies en application des dispositions de l'article L.225-102-1 du code de commerce sur les rémunérations et avantages versés aux mandataires sociaux ainsi que sur les engagements consentis en leur faveur, nous avons vérifié leur concordance avec les comptes ou avec les données ayant servi à l'établissement de ces comptes et, le cas échéant, avec les éléments recueillis par votre société auprès des sociétés contrôlant votre société contrôlées par elle. Sur la base de ces travaux, nous attestons l'exactitude et la sincérité de ces informations.

En application de la loi, nous nous sommes assuré que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle et à l'identité des détenteurs du capital vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Chatillon et Neuilly-sur-Seine, le 29 avril 2010

Les Commissaires aux Comptes

Synergie-Audit

Deloitte & Associés

Jean PETIT

Alain PENANGUER

RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Aux actionnaires,

En notre qualité de commissaires aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions et engagements réglementés.

En application de l'article L. 225-40 du Code de commerce, nous avons été avisés des conventions et engagements qui ont fait l'objet de l'autorisation préalable de votre conseil d'administration.

Il ne nous appartient pas de rechercher l'existence éventuelle de conventions et engagements mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles de ceux dont nous avons été avisés, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité ou leur bien-fondé. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 225-31 du Code de Commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et engagements en vue de leur approbation.

Absence d'avis de convention et d'engagement

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention et d'aucun engagement conclus au cours de l'exercice et soumis aux dispositions de l'article L.225-38 du Code de Commerce.

Conventions et engagements approuvés au cours d'exercices antérieurs dont l'exécution s'est poursuivie durant l'exercice

Par ailleurs, en application du Code de commerce, nous avons été informés que l'exécution des conventions et engagements suivants, approuvés au cours d'exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours du dernier exercice.

- **Avec la société Verneuil Participations**

Votre Conseil d'administration du 11 octobre 2006 a autorisé la conclusion d'une convention d'assistance juridique entre la société Duc et l'ensemble de ses filiales, et la société Verneuil Participations.

En contrepartie des prestations visées ci-dessus, Verneuil Participations perçoit une rémunération calculée au prorata du temps réellement passé augmentée d'un forfait de 6 % au titre des frais engagés. Pour l'exercice 2009, votre société a enregistré en charges un montant de 52 076 € au titre de cette convention.

- **Avec la société Drôme Accouvage**

Votre Conseil d'administration du 24 décembre 1997 a autorisé la prise en location des locaux et du matériel d'exploitation du site de Crest à compter du 1er janvier 1998.

Le loyer s'élève à 171 246 € hors taxes depuis le 1er janvier 2005, date à laquelle le loyer a été révisé en fonction de l'évolution de l'indice national du coût de la construction. Depuis 2007, le loyer n'est plus indexé à l'INSEE, un avenant ayant été rédigé pour le figer.

Outre le loyer, la société Duc rembourse au bailleur l'impôt foncier afférent aux immeubles.

- **Avec la société Nutri-Bourgogne**

Votre Conseil d'administration du 11 avril 1997 a autorisé l'extension du bail à construction conclu entre votre société et la société Nutri-Bourgogne.

Ce bail expirera le 31 décembre 2088 et le loyer annuel est fixé à 2 897 € hors taxes.

- **Avec la société Sovigard**

Première convention

Votre Conseil d'administration du 24 décembre 1997 a autorisé la prise en location des locaux et du matériel d'exploitation du site de Saint Bauzély à compter du 1er janvier 1998.

Le loyer relatif aux immeubles s'élève à 194 886 € hors taxes depuis le 1er janvier 2005, date à laquelle le loyer a été révisé en fonction de l'évolution de l'indice national du coût de la construction.

Outre le loyer, la société Duc rembourse au bailleur l'impôt foncier afférent aux immeubles.

Le loyer relatif au matériel d'exploitation s'élève à 142 800 €.

Seconde convention

Votre Conseil d'administration du 10 janvier 2003 a autorisé la conclusion d'un bail à construction consenti par la société Sovigard sur un terrain lui appartenant à Saint-Bauzély.

Ce bail, d'une durée de 99 ans, a été conclu moyennant un loyer de 3 000 € hors taxes.

- **Avec la société Charolles Accoupage**

Votre Conseil d'administration du 5 janvier 1996 a autorisé la prise en location-gérance, pour une durée de 10 ans, du fonds de commerce situé à Changy à compter du 1er décembre 1995.

Votre Conseil d'administration du 24 décembre 1997 a autorisé un avenant au contrat de location gérance du fonds de commerce. Ce dernier stipule que suite aux investissements réalisés par Charolles Accoupage, le loyer annuel passe à 129 582 € hors taxes à compter du 1er janvier 1997.

- **Convention d'intégration fiscale**

Outre votre société, le groupe fiscal comprend les sociétés Nutri-Bourgogne, Drôme Accoupage, Charolles Accoupage et Sovigard

- **Convention de compte courant et d'avance de trésorerie**

Votre Conseil d'administration du 6 mars 2002 a autorisé les conventions de compte courant et d'avance de trésorerie entre la société Duc et la société Charolles Accoupage¹, la société Drôme Accoupage, la société Nutri-Bourgogne, la société SCEA de Varennes, la société Sovigard¹, la société Financière Duc et la société Duc Développement International.

Votre Conseil d'administration du 20 mai 2003 a autorisé la convention de compte courant et d'avance de trésorerie entre la société Duc et la société Rôtisserie Duc Dijon².

Votre Conseil d'administration du 11 octobre 2006 a autorisé a posteriori les conventions de compte-courant entre la société Duc et les sociétés F.D. Conseils et Participations et Foch Investissements, ainsi que la prorogation du terme de la convention avec la société Verneuil Participations. Ces conventions ont été ratifiées par votre Assemblée générale du 31 mai 2007.

Votre Conseil d'administration du 26 novembre 2007 a autorisé la conclusion d'une convention de compte-courant et d'avance de trésorerie entre la société DUC et la société Cobral, ainsi qu'entre la société DUC et la société CECAB.

Ces conventions sont conclues pour une durée indéterminée. Les avances, pouvant être consenties réciproquement, sont limitées individuellement, et produisent des intérêts au taux Euribor 3 mois majoré de 0,5%.

¹ Ces conventions ont été modifiées par votre Conseil d'administration du 20 septembre 2004.

² Cette convention a été modifiée par votre Conseil d'administration du 11 octobre 2006.

En €			
Sociétés	Avances maximales	Solde au 31/12/2009	Intérêts produits en 2009
Charolles Accoupage	1 100 000	-304 621	-4 910
Nutri-Bourgogne	1 000 000	1 327 705	15 590
SCEA de Varennes	1 100 000		
Drôme Accoupage	750 000	-187 197	-46 482
Sovigard	2 200 000	-1 093 198	-12 430
Financière Duc	100 000		
Duc Développement International	100 000	110 814	3 674
Rôtisserie Duc Dijon	450 000		
F.D. Conseils et Participations	1 000 000		
Foch Investissements	1 000 000		
Verneuil Participations			
Cobral		892 422	14 259
CECAB			

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

Châtillon et Neuilly-sur-Seine, le 29 avril 2010
Les Commissaires aux Comptes

Synergie-Audit

Deloitte & Associés

Jean PETIT

Alain PENANGUER